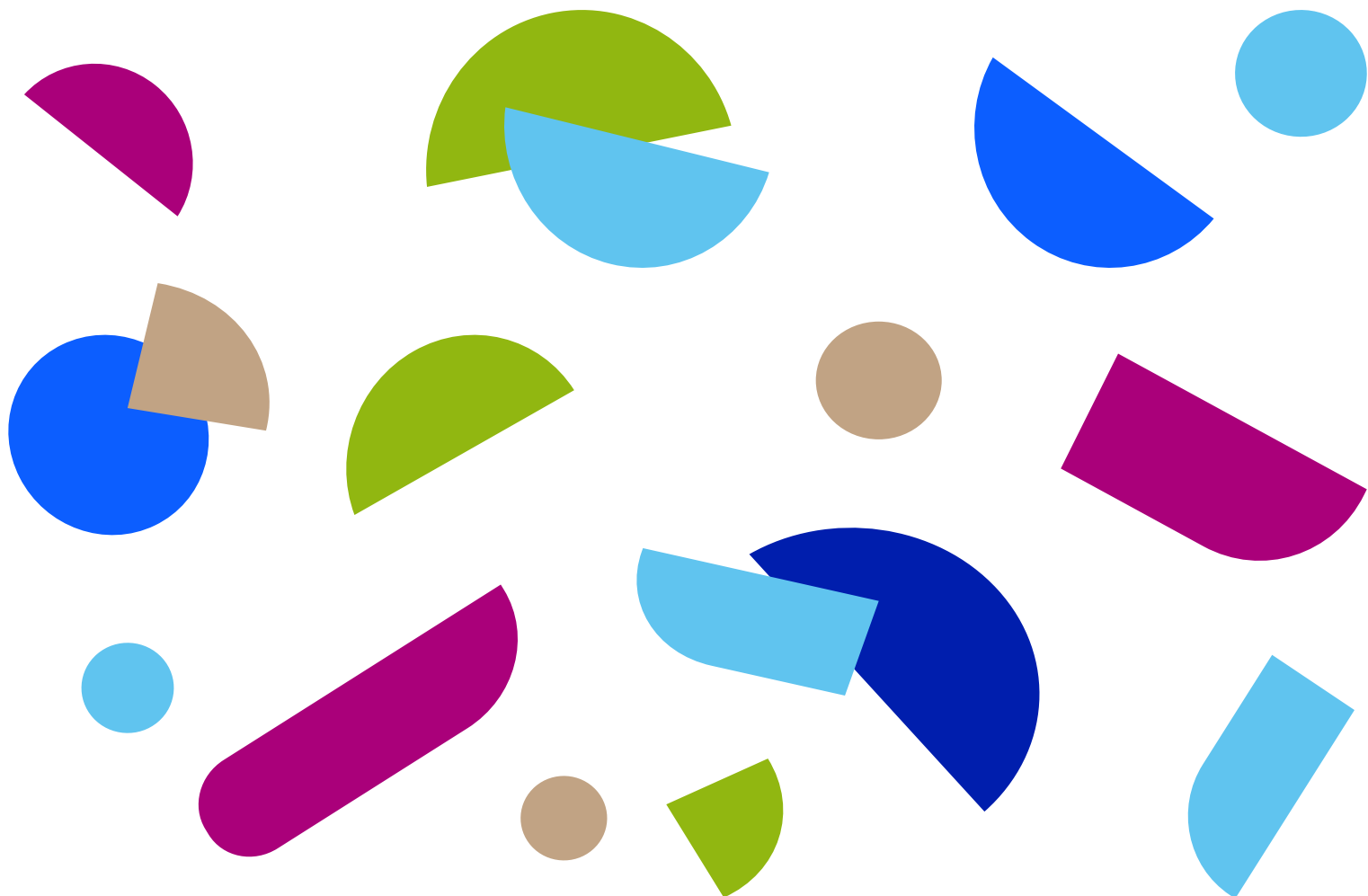


# RAPPORT 20 D'ACTIVITÉ 25





# SOMMAIRE

<b>Éditorial de Marina Ferrari, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative ...</b>	<b>1</b>
<b>Le Fonjep : vocation, fonctionnement, missions, moyens .....</b>	<b>2</b>
<b>Le mot de Patrick Chenu, président du Fonjep .....</b>	<b>3</b>
<b>Chiffres clés 2025 .....</b>	<b>4</b>
<b>Vie institutionnelle .....</b>	<b>7</b>
Gouvernance .....	8
Comités régionaux .....	10
Budget .....	12
<b>Baromètre des postes Fonjep .....</b>	<b>15</b>
Chiffres clés .....	16
Les postes Fonjep soutiennent les projets associatifs .....	19
Les postes Fonjep contribuent aux dynamiques territoriales .....	27
Les postes Fonjep, leviers des politiques publiques .....	33
Cartographies dynamiques des postes .....	39
Méthodologie de collecte et d'analyse de données .....	40
<b>Solidarité internationale .....</b>	<b>41</b>
Temps forts 2025 .....	43
Dispositifs jeunesse (JSI et VVSI et ISI) .....	44
Volontariat de solidarité internationale (VSI et VSI-R) .....	45
Education à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) .....	45
Volontariat d'échanges et de compétences (VEC) .....	46
<b>Pajep (Pôle archives) .....</b>	<b>47</b>
<b>Recherche - action et prospective .....</b>	<b>53</b>
<b>L'équipe du Fonjep .....</b>	<b>57</b>
<b>Glossaire des sigles .....</b>	<b>59</b>



## ÉDITORIAL

**Marina Ferrari**, Ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative.

Depuis 1964, le Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep) incarne un modèle de cogestion unique, s'imposant comme un outil de politique publique aussi singulier que pertinent. Au sein de cette instance, l'État, les collectivités territoriales et les associations s'unissent et s'engagent d'une seule voix au service de la vie associative. Cette singularité repose également sur une forte logique d'interministérialité. Si les contributions proviennent en grande majorité du ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, de nombreux autres ministères comme le ministère de l'Aménagement du territoire, le ministère de la Ruralité et de la Ville, le ministère du Travail et des Solidarités, le ministère de la Culture, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, mobilisent également le Fonjep pour déployer leurs politiques publiques sectorielles.

Leviers essentiels du secteur, les «postes Fonjep» soutiennent directement la rémunération de personnels qualifiés. Ils participent ainsi activement à la structuration du tissu associatif et au renforcement de la qualité des actions subventionnées par l'État, à tous les échelons territoriaux. Attribuée pour une durée de trois ans et renouvelable deux fois, cette aide offre en outre une visibilité et une stabilité indispensables aux acteurs associatifs.

Depuis trois ans, le Baromètre des postes Fonjep permet d'affiner l'analyse et la trajectoire de cette politique publique. En 2025, ce sont ainsi 8 642 postes qui ont bénéficié à 5 244 associations. Représentant en moyenne 15,6 % du salaire chargé, ces aides ciblent prioritairement le cœur de notre tissu associatif : 69 % des structures

bénéficiaires comptent moins de 10 salariés, et 71 % d'entre elles déploient leur action à l'échelle locale. Ces données chiffrées confirment la vocation profonde du Fonjep : soutenir les petites structures et irriguer les territoires au plus près des besoins des citoyens. Elles mettent également en lumière une formidable dynamique d'engagement, puisque le nombre moyen de bénévoles au sein de ces associations a plus que triplé en quatre ans.

Dans un contexte budgétaire particulièrement exigeant, le Gouvernement a fait le choix fort, en 2024, 2025 et de nouveau en 2026, de sanctuariser les crédits dédiés au financement des subventions Fonjep pour la grande majorité des dispositifs. En 2025, l'engagement de l'État s'est ainsi élevé à 71 millions d'euros.

L'année 2025 a également été marquée par le contrôle du Fonjep par la Cour des comptes. Cet audit constitue une opportunité précieuse pour moderniser la structure et la porter pleinement à la hauteur des exigences du mandat de comptable public qui lui est confié. Ce défi d'envergure mobilisera toute l'énergie de la gouvernance et des équipes du Fonjep dans les mois à venir.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des acteurs associatifs et institutionnels qui, au niveau national comme local, s'impliquent au quotidien dans la réussite des dispositifs portés par le Fonjep. Votre engagement fait vivre un partenariat exemplaire entre l'État et le monde associatif, une alliance que les défis contemporains rendent plus que jamais indispensable.

# Le Fonjep : vocation, fonctionnement, missions, moyens

## Objet

### Gestion de fonds publics

Procéder, pour le compte de l'État, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, au versement de subventions aux associations.

### Soutien à la vie associative

Participer au développement de la vie associative et contribuer à sa promotion.

## Gouvernance

### Un mode de fonctionnement unique : la cogestion

Le Fonjep est une association dont le fonctionnement est cogéré par les représentants des institutions (État, collectivités) et les représentants des associations, qui ont un nombre de voix égal dans les instances.

## Missions



### Postes Fonjep

Le Fonjep reverse aux associations bénéficiaires les subventions « postes Fonjep » octroyées par les ministères et les collectivités.



### Solidarité internationale

Le Fonjep assure la gestion opérationnelle des dispositifs de volontariat international, et projets de jeunes.



### Pôle archives Pajep

Le Fonjep assure la gestion et l'animation du pôle. L'objectif : sauvegarder et valoriser la mémoire des associations de jeunesse et d'éducation populaire.



### Recherche action et prospective

Le Fonjep accompagne les réflexions des associations de jeunesse et d'éducation populaire et des pouvoirs publics sur les grands enjeux et les transformations de demain.

Voir détails p.37

## Moyens



Subventions des ministères et collectivités pour lesquels le Fonjep assure ces missions



Cotisations des adhérents du Fonjep et fonds propres



Subvention de la DJEPVA



Moyens humains et matériels des membres du Pajep.



## Le Fonjep, un écosystème de coopération au service de l'intérêt général

**Patrick Chenu**, président du Fonjep

Au cœur d'un paysage associatif en profonde mutation, l'exercice 2025 marque pour le Fonjep une étape de consolidation majeure et de transformation assumée.

Le baromètre 2026 — qui s'appuie sur les données 2025 — est, cette année, au cœur de notre rapport d'activité pour mieux réaffirmer notre mission centrale de gestion et versement de subventions publiques. Nous gérons les postes Fonjep pour le compte de six ministères et agences centrales, de la DJEPVA à la Culture, en passant par la Cohésion sociale, la politique de la ville, les Affaires étrangères ou l'Agence française de développement.

Cette capacité à promouvoir le lien entre l'interministériel et l'interassociatif transforme une « gestion de flux » en un levier opérationnel au service de l'intérêt général. A ce titre, ce baromètre et nous offre bien plus qu'une simple photographie statistique. Nous sommes fiers de contribuer, à notre place, à la bonne marche de ce dispositif qui est le reflet de ce qu'est notre association : un espace de coopération unique en France où l'État, les collectivités territoriales et le monde associatif coconstruisent et accompagnent l'efficacité des politiques publiques.

Le Fonjep, c'est aussi un pôle de ressources et un laboratoire d'innovation sociale dépositaire d'une connaissance qui se construit à travers son organisation et l'ensemble de ses missions.

Le pôle Solidarité internationale a confirmé son rôle d'opérateur pivot. La diversité des mandats confiés au Fonjep par le ministère des Affaires étrangères et l'Agence française de développement (AFD) couvre tout le parcours d'engagement : la sensibilisation via les 90 postes d'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité internationale (ECSI) — particulièrement engagé au sommet de l'Océan (UNOC) qui s'est tenu à Nice en juin 2025 — ; les projets de mobilité qui ont permis à 1 153 jeunes de participer à des projets solidaires ; le Volontariat de Solidarité Internationale (VSI) qui a fêté ses 20 ans d'existence avec 1 657 volontaires en mission, dont 211 accueillis en réciprocité, et enfin le Volontariat d'Échanges et de Compétences (VEC) qui a mobilisé 452 volontaires.

Le pôle Archives (Pajep) a poursuivi sa mission de sauvegarde de la mémoire militante. Nous nous réjouissons d'avoir pu accompagner la sortie d'un ouvrage de référence sur l'histoire de l'éducation à l'environnement, paru dans la collection Fonjep à la Documentation française en octobre 2025. Le Pajep a également amorcé un partenariat avec France Archives et poursuivi sa mission de valorisation en France, mais aussi à l'international avec une communication au congrès ISCHE.

Enfin, le pôle Recherche-action et prospective a franchi une étape de maturité avec les premiers enseignements de l'expérimentation JEP'Eval sur l'évaluation coconstruite des actions associatives et la production des deux premiers podcasts de la série « Évaluer pour évoluer ensemble ».

La connaissance que nous mettons au service de nos missions, c'est aussi celle que portent dans nos instances les têtes de réseau associatives nationales de jeunesse et d'éducation populaire et le collège institutionnel qui finance le dispositif. Enfin, c'est celle de nos 13 comités régionaux et de nos délégués régionaux — qui viennent de débiter un nouveau mandat de 3 ans —. Ils ne sont pas de simples relais ; en captant la réalité vécue par les petites structures bénéficiaires des postes et en maintenant un dialogue constant avec les services déconcentrés (DRAJES, DRAC, SDJES, DREETS), les comités régionaux contribuent à affiner les diagnostics territoriaux, et donc les politiques publiques.

Sur le plan institutionnel, 2025 a été rythmée par le contrôle de la Cour des comptes. Cette étape, bien qu'exigeante, a constitué un levier pour professionnaliser davantage nos processus et sécuriser notre gestion des fonds publics.

Le Fonjep est, et doit rester, cette « fabrique du compromis » où le dialogue reste le principe initial à toute coopération pour soutenir, au plus près des territoires, la vitalité démocratique portée par l'éducation populaire.

# CHIFFRES CLÉS 2025

## Postes Fonjep



**8 642,5** postes Fonjep

**5572** associations bénéficiaires dont :

- 69 % comptent moins de 10 salariés (temps plein)
- 71 % sont des associations locales

## Solidarité internationale



**154** projets jeunes de solidarité internationale (JSI/WVSI)

**138** projets d'Initiative pour la Solidarité internationale (ISI)

**1 657** volontaires de Solidarité internationale (VSI)

**452** volontaires d'échanges et de compétences (VEC)

**90** postes Fonjep-Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI)

## Vie institutionnelle

---

16 comités régionaux en 2025

839 adhérents

Subventions consommées en 2025 : **69 999 220 €**, dont

• **57 973 296 €** pour les postes Fonjep

• **12 025 924 €** pour les dispositifs de solidarité internationale

## PAJEP

---



8 fonds d'archives évalués

3 fonds traités

3 participations à des journées d'étude et colloques

## Recherche-action et prospective

---



5 rencontres PROJEP en 2025, soit 22 depuis 2022

**Près de 1 200** kits « JEP'Ambitions » distribués sur l'ensemble du territoire

**Recherche participative sur l'évaluation :**

5 équipes de recherche et 10 équipes de terrain d'expérimentation

2 podcasts de la série « Évaluer pour évoluer ensemble » ont été produits et mis en ligne



Patrick Chenu, décoré de l'ordre national du Mérite



Le 8 octobre 2025, Patrick Chenu, président du Fonjep et directeur général des MJC de France, a été nommé Chevalier de l'ordre national du Mérite. Cette distinction lui a été remise par Thibault de Saint Pol, délégué interministériel à la Jeunesse. Elle traduit une belle reconnaissance pour un parcours de trente ans dans l'éducation populaire et une belle aventure collective : celle du Fonjep, qui depuis plus de 60 ans fait vivre un modèle rare de coopération entre l'État, les collectivités et les associations. Patrick a témoigné de son attachement à un écosystème associatif et d'éducation populaire qui sert l'intérêt général et s'est engagé à continuer à servir cette « utopie concrète ». Le Conseil d'administration et l'équipe du Fonjep le remercient sincèrement pour son engagement.

# VIE INSTITUTIONNELLE



GOUVERNANCE



COMMISSIONS



AUDIENCES



BUDGET



Assemblée générale 2025 du Fonjep.  
Photo : Yann-Gaël Fourquier, Koréos.



# GOUVERNANCE



Voeux du Fonjep, janvier 2026.

Le conseil d'administration du Fonjep est composé à parité de nombre de voix, de représentants de l'État et des collectivités territoriales qui forment le collège institutionnel, et de représentants d'associations de jeunesse et d'éducation populaire, qui forment le collège associatif. Le Fonjep est donc coporté, par les acteurs publics et par les acteurs de jeunesse et d'éducation populaire.

En 2025, le conseil d'administration du Fonjep s'est réuni cinq fois, et le bureau cinq fois.

## Composition du bureau

mise à jour : avril 2026

### Président

- Patrick CHENU,  
MJC de France

### Vice-Présidente du collège institutionnel

- Mathilde GOUGET,  
direction de la Jeunesse,  
de l'Éducation populaire  
et de la Vie associative  
(DJEPVA)

### Vice-Président du collège associatif

- Dominique GARET,  
Fédération des centres  
sociaux et socioculturels  
de France (FCSF)

### Trésorier

- Erland EGIZIANO,  
Union française des  
centres de vacances et de  
loisirs (UFCV)

### Trésorier adjoint

- Vincent SEGUELA,  
Fédération Léo Lagrange

### Secrétaire général

- Guillaume RODELET,  
Fédération nationale  
Familles Rurales

### Membres du collège institutionnel

- Frédéric CHOLÉ,  
ministère de l'Europe et  
des Affaires étrangères  
(MEAE)
- Gabrielle DE NADAILLAC,  
agence nationale de la  
Cohésion des Territoires  
(ANCT)
- Paul GERNIGON, ministère  
de la Culture
- Françoise HODEBAR,  
direction générale de la  
cohésion sociale (DGCS)
- Nicolas MERLE, ministère  
de la Culture
- Lucas PEDROL-MARGALEY,  
ministère de l'Europe et  
des Affaires étrangères  
(MEAE)
- Mélanie ROZES, direction  
de la Jeunesse, de  
l'Éducation populaire et de  
la Vie associative (DJEPVA)

### Membres du collège associatif

- Marianne AUFFRET,  
Union Nationale pour  
l'Habitat des Jeunes  
(UNHAJ)
- Salim DIDANE,  
Mouvement rural de  
jeunesse chrétienne  
(MRJC)
- Franck PRESUMEY, Ligue  
de l'enseignement

### Composition du Conseil d'administration

La composition du CA est consultable sur [www.fonjep.org](http://www.fonjep.org) rubrique « Qui-sommes-nous / Organisation »



## Commissions

### Commission communication

**Animée par :** Guillaume RODELET (Familles Rurales Fédération Nationale)

**Objectif de travail :** faire des propositions au Bureau et au Conseil d'administration sur les projets de communication et les budgets liés.

En 2025, la commission a fait le point sur la stratégie de communication du Fonjep et sur la stratégie éditoriale. La structuration du baromètre des postes Fonjep a été remaniée pour mettre davantage en avant les composantes du Fonjep : État, collectivités et associations. Le rapport d'activité a également changé de maquette et son contenu a mis en évidence « les coulisses » du travail mené au Fonjep. Enfin, le format et le lieu de l'assemblée générale ont été repensés.

### Commission financière et RGPD

**Animée par :** Erland EGIZIANO (UFCV)

Elle rassemble depuis 2025 une commission salariale et une commission adhésion.

**Objectif de travail :** proposer au bureau et au conseil d'administration des choix stratégiques (travaux, aménagements, informatique...) et des évolutions salariales.

### Commission prospective

**Animée par :** Patrick CHENU (MJC de France)

**Objectif de travail :** organiser notamment les rencontres Projep. En 2025, cinq rencontres Projep ont été organisées. En mars 2025, la rencontre intitulée « évaluer les actions associatives : comment et avec qui ? » a permis de croiser les regards et expériences d'acteurs de la recherche, du monde associatif et des collectivités locales, afin d'interroger les enjeux, processus et effets de l'évaluation.

Les trois autres rencontres se sont tenues lors de l'assemblée générale :

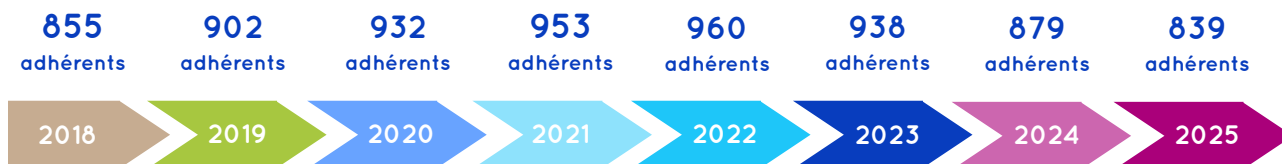
- « Les enjeux de la transmission »,
- « Quels partenariats pour construire des relations équitables et durables dans le champ de l'éducation populaire ? »
- « Quand l'évaluation devient un incontournable : 15 questions pour tenter de sortir de la complexité ».

### Commission territoires

**Coanimée par :** Dominique GARET (FCSF) et Salim DIDANE (MRJC)

**Objectif de travail :** animer le collectif des délégués régionaux élus et soutenir leur action locale pour la dernière année de mandat des délégués et suppléants élus. La fin de l'année 2025 a été consacrée à la préparation des élections des délégués régionaux organisées début 2026 pour la mandature 2026-2029.

## Adhérents



## Audiences

**4 février** | Nicole SANQUER, députée de la Polynésie française. Bertrand SORRE, député de la manche.

**25 février** | Marie BARSACQ, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative.

**4 mars** | Amaury DECLUDT, Floriane DEN HOVE et Cécile RODRIGUEZ, Inspection générale des finances (IGF). Béatrice ANGRAND Daniel ZIELINSKI, Thierry PERIDY et Pierre ARENE, Inspection générale de l'éducation, du port et de la recherche (IGÉSR).

**10 mars** | Delphine BENASSY, Rémi CHAMBRIER, Solène BENOIT HERNANDEZ, Emmanuelle DAVIGNON, Conseil régional Centre-Val de Loire.

**4 avril** | Edith VOISIN, Gaëlle CHOQUER-MARCHAND, Vincent NICOLLE, Marina LAPEYRE, Halima EL-AKRAOUI-DOBRZYNSKI, Caisse nationale d'allocations familiales (Cnaf).

**9 juin** | Marie BATOUX, mairie de Marseille.

**16 juin** | Antoine SILLANI, Conseil régional des Hauts-de-France.

**10 octobre** | Florence HEROUIN-LÉAUTEY, députée de Seine-Maritime, commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale.

**13 novembre** | Dimitri GRYGOWSKI, conseiller sport, jeunesse et vie associative auprès du Premier ministre.



Comité régional Bretagne, février 2025.

## LES COMITÉS RÉGIONAUX EN ACTION

**L'année 2025 a été une période charnière pour la dynamique territoriale du Fonjep, marquée par une phase de transition et la construction des bases de la future mandature 2026-2029. Ce cadre opérationnel concret sera investi par les nouvelles équipes élues début 2026.**

### Préparation du cadre d'action 2026-2029

---

L'année 2025 a été essentiellement dédiée à la préparation et à l'adoption du nouveau cadre général d'action des comités régionaux, qui couvrira la période de 2026 à 2029. Ce document de référence, voté par le Conseil d'administration le 16 octobre 2025, définit les missions, les moyens et les règles de fonctionnement des comités. Il s'appuie sur l'instruction interministérielle du 18 mars 2025, qui abroge et remplace celle de 2017.

Véritables espaces de dialogue et de coopération entre l'État, les collectivités territoriales et les associations, les comités régionaux du Fonjep voient leur rôle consolidé. Ces instances, qui n'ont pas d'existence juridique propre, ont pour mission de faire vivre la charte de cogestion au plus près des réalités locales en créant des conditions favorables au travail collaboratif et au partage d'analyses.

Animé par un ou une déléguée régionale bénévole élue (accompagné de son ou sa suppléante) et un ou une représentante des services déconcentrés de l'État, chaque comité réunit les acteurs du territoire pour :

- Faire connaître et reconnaître les projets et missions du Fonjep en région.
- Impulser des expérimentations locales et des groupes de travail thématiques (ex. : évaluation, modèles socio-économiques).
- Favoriser de nouveaux partenariats en créant les conditions de conventions de soutien à la vie associative régionale avec les conseils régionaux, départementaux, les communes ou les CAF.



Zoom sur

### Un comité régional spécial solidarité internationale en Corse

---

Le Comité régional Fonjep Corse a organisé une rencontre spéciale solidarité internationale à Corte le 22 mai 2025. Ce temps fédérateur a réuni les collectivités, les acteurs associatifs, les institutions de jeunesse et les partenaires de la mobilité internationale. Cette journée a articulé échanges, témoignages de volontaires, temps pédagogiques et ateliers pratiques. Elle a permis de dresser un état des lieux partagé, de présenter les dispositifs existants et de réfléchir collectivement à la façon de valoriser ces dispositifs sur le territoire. Cette initiative marque une nouvelle étape dans la consolidation d'un réseau insulaire mobilisé sur les enjeux de solidarité internationale.



Comité régional en Corse, 2025.



Les comités bénéficient d'un appui administratif et financier du Fonjep national pour porter des initiatives conjointes avec les services de l'État, garantissant ainsi un maillage territorial dynamique et cohérent avec les enjeux nationaux.

## Une prolongation de mandat pour une transition sereine

Afin de garantir la continuité de l'animation territoriale et de préparer les élections, les mandats 2022-2025 des délégués régionaux et de leurs suppléants — qui devaient s'arrêter fin juin — ont été prolongés jusqu'au 31 décembre 2025.

## EN SAVOIR PLUS

Pour en savoir plus et pour consulter la liste des délégués régionaux du Fonjep, rendez-vous sur [www.fonjep.org](http://www.fonjep.org), rubrique « Qui sommes-nous/ » Le Fonjep en région » .



Zoom sur

## Occitanie : le dialogue territorial à Béziers

Le 20 mars 2025, le Comité régional Fonjep Occitanie a réuni plus de 80 associations, ainsi que des représentants des services de l'État et des collectivités, sur le site de la Scène de Bayssan à Béziers. Sous l'intitulé « Pouvoirs publics et associations : quelle coopération au service du territoire? », cette journée visait à explorer les conditions d'un partenariat réussi dans un contexte socio-économique complexe.

Introduite par Agnès Fasan (déléguée régionale), Patrick Chenu (président du Fonjep) et la DRAJES Occitanie, la rencontre a bénéficié de l'expertise de Maître Brigitte Clavagnier, grand témoin de l'événement, qui a apporté un éclairage juridique essentiel sur les atouts structurants et sécurisants du partenariat.

Rythmée par des ateliers de « regards croisés », la journée a permis :

- d'identifier les freins et leviers des dynamiques partenariales locales.
- de réaffirmer la complémentarité entre le monde associatif et les pouvoirs publics pour répondre aux besoins des habitants.
- de souligner l'importance de la réciprocité et de la confrontation constructive des points de vue pour dépasser les désaccords.

Cette rencontre a permis de tracer des perspectives concrètes pour favoriser une coopération durable sur le territoire occitan, dont les enseignements seront partagés en 2026.



Comité régional en Occitanie.



Photo : Pixabay

# BUDGET

## Équipe



**Karine Régnier**, cheffe comptable

**Chelsea Luyamba**, Alternante en comptabilité

Cette présentation est une synthèse pédagogique de la réalité comptable de l'exercice 2025. Elle est destinée à éclairer les grandes masses financières du budget de fonctionnement du Fonjep et des subventions versées aux associations pour le compte des financeurs publics.

Pour une vision exhaustive, seuls les comptes annuels du Fonjep et leurs annexes font foi.

## Budget de fonctionnement du Fonjep

Le budget de fonctionnement permet au Fonjep d'assurer ses missions : gestion des dispositifs « postes Fonjep » et « solidarité internationale », projets du conseil d'administration (recherche-action JEP'Eval), portage du Pajep, animation des comités régionaux Fonjep et plus largement animation de réseau.

## Chiffres clés 2025



**Ressources totales d'exploitation : 2 168 057 €.**



**Moyens humains** : l'activité est portée par un effectif moyen de **12 salariés**.



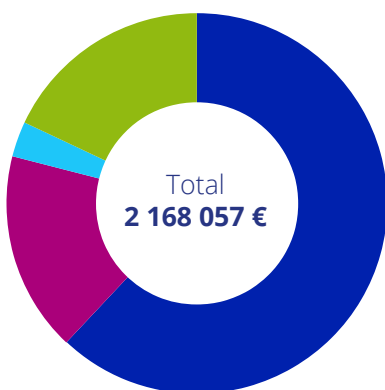
**Investissements : 11,3 K €** ont été engagés en 2025, principalement pour le renouvellement du mobilier et du parc informatique mobile.



**Résultat de l'exercice** : l'année se clôture avec un déficit de **220 646 €**.

## Origine des ressources : qui finance le Fonjep ?

Le fonctionnement du Fonjep repose majoritairement sur des subventions versées par l'État, complétées par l'apport des collectivités, les cotisations des adhérents et les fonds propres.



<b>■ Gestion des Postes Fonjep (*)</b>	1 297 215 €
Ministères des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative (DJEPVA), du Travail et des Solidarités (DGCS), de la Ville et du Logement (ANCT/DGCL), et de la Culture (DGDCER) ; Agence française de développement (AFD), et les collectivités.	
<b>■ Gestion et animation des dispositifs de solidarité internationale (*)</b>	364 196 €
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE). 340 000 €	
Agence française de développement (AFD). 24 196 €	
<b>■ Gestion et animation du pôle Archives (Pajep)</b>	55 000 €
Ministères des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative (DJEPVA). Il faut y ajouter les contributions en nature des partenaires membres du Pajep.	
<b>■ Projets du conseil d'administration (JEP'Eval)</b>	451 645 €
<b>Animation des comités régionaux</b>	
<b>Communication</b>	
<b>Fonctionnement transversal aux missions</b>	
Revenus locatifs issus du siège (51 rue de l'Amiral Mouchez).	134 716 €
Cotisations des associations adhérentes.	15 542 €
Aide unique aux employeurs d'apprentis.	4 000 €
Produits financiers	252 486 €
Autres produits	44 901 €

(\*) Les montants de ces lignes sont également comptés dans le tableau qui suit.

## 69 999 220 € de subventions publiques consommées au bénéfice des associations

Dans le cadre de sa mission de tiers-payeur pour le compte de l'Etat, le Fonjep a consommé **57 973 296 €** au titre des dispositifs Postes Fonjep et **12 025 924 €** au titre des dispositifs de solidarité internationale.

Dispositifs	Financeurs	Montant des subventions consommées en 2025 (*)
<b>Postes Fonjep</b>	Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative / Direction de la jeunesse de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) : postes JEP, Fonjep jeunes et Guid'Asso.	39 195 439 €
	Ministère du Travail et des Solidarités / Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), financement assuré par la DJEPVA.	4 760 186 €
	Ministère de la Ville et du Logement / Direction générale des collectivités locales (DGCL) / Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).	9 660 404 €
	Ministère de la Culture / Direction générale de la démocratie culturelle, des enseignements et de la recherche (DGDCER).	911 448 €
	Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) / Agence française de développement (AFD).	895 815 €
	Collectivités locales (toutes confondues, financement et cofinancement de postes).	2 550 004 €
<b>Sous-total « postes Fonjep »</b>		<b>57 973 296 €</b>
<b>Solidarité internationale</b> Projet de jeunes / Volontariat de solidarité internationale (VSI) / Volontariat d'échange et de compétences (VEC)	Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE).	12 025 924 €
<b>Total général</b>		<b>69 999 220 €</b>

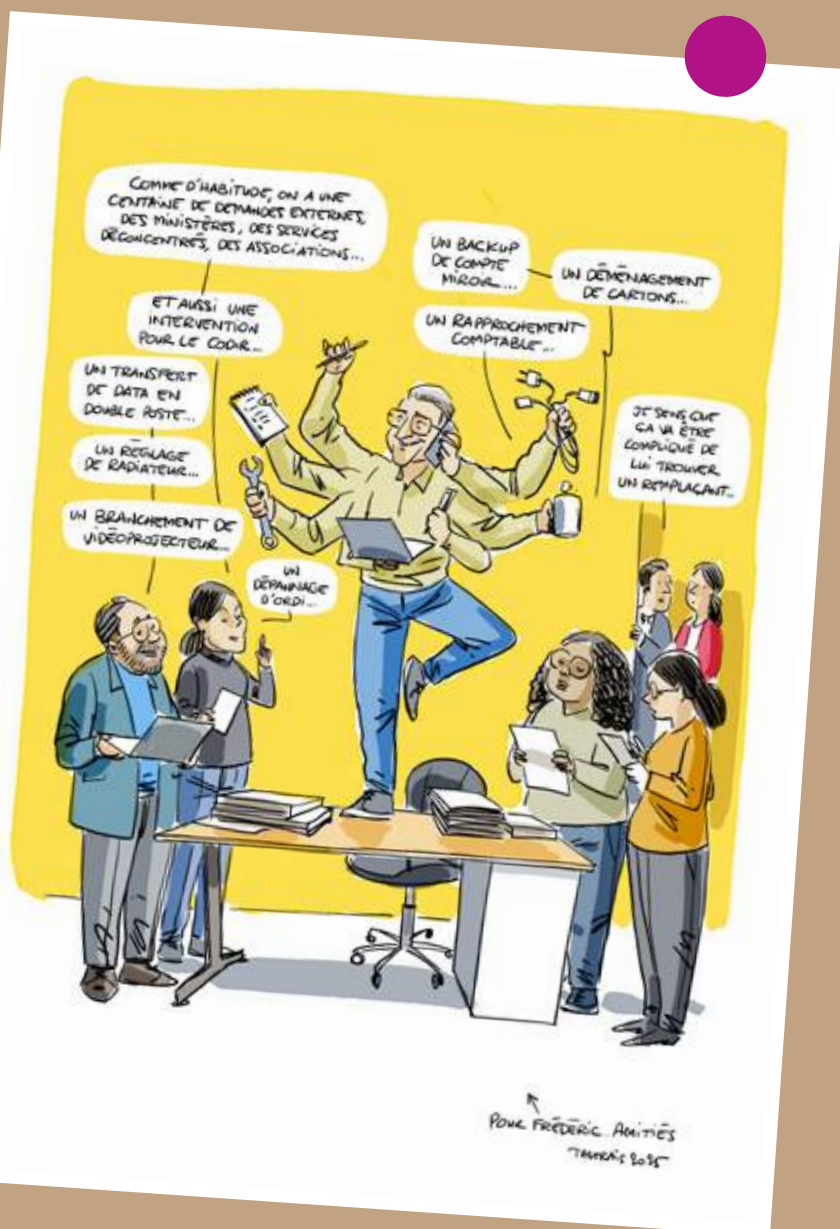
(\*) Ces montants intègrent les frais de fonctionnement présentés dans l'infographie de ce haut de page (lignes « Gestion des postes Fonjep » et « Gestion et animation des dispositifs de solidarité internationale »).

## Bonne route Frédéric !

2025 est la dernière année d'activité de Frédéric Harstrich, délégué général adjoint, qui a pris sa retraite en février 2026 après 43 ans de service. Arrivé le 1er février 1983 comme « employé aux écritures », Frédéric a évolué avec la curiosité d'un véritable « ingénieur de la transformation ». Il a piloté les grandes mutations numériques du Fonjep et a accompagné l'évolution des « postes Fonjep » en lien avec les ministères.

Surnommé affectueusement le « couteau suisse » du Fonjep, Frédéric a su allier expertise technique et un sens profond des relations humaines et du service public. Conscient de la valeur inestimable de ce parcours, le Fonjep a conduit en 2025 un processus de transmission des compétences afin de sauvegarder son savoir-faire et d'assurer la continuité de ses missions.

Avant son départ, son parcours a été valorisé par les insignes de chevalier de l'ordre national du Mérite qui lui ont été remis par Patrick Chenu, président du Fonjep, et par la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif échelon argent, de la main de Mathilde Gouget, sous-directrice de l'éducation populaire (DJEPVA). Nous tenons à exprimer notre immense gratitude à Frédéric pour sa rigueur, son expertise et son dévouement au service des associations et des services de l'Etat.



# BAROMÈTRE 2026 DES POSTES FONJEP

DONNÉES 2025

SOUTENIR  
LES PROJETS  
ASSOCIATIFS

CONTRIBUER  
AUX DYNAMIQUES  
TERRITORIALES

ACCOMPAGNER  
LES POLITIQUES  
PUBLIQUES

## ÉQUIPE

**Christelle Joubard,**

*assistante de gestion et RH*

**Mounira Kongbo,**

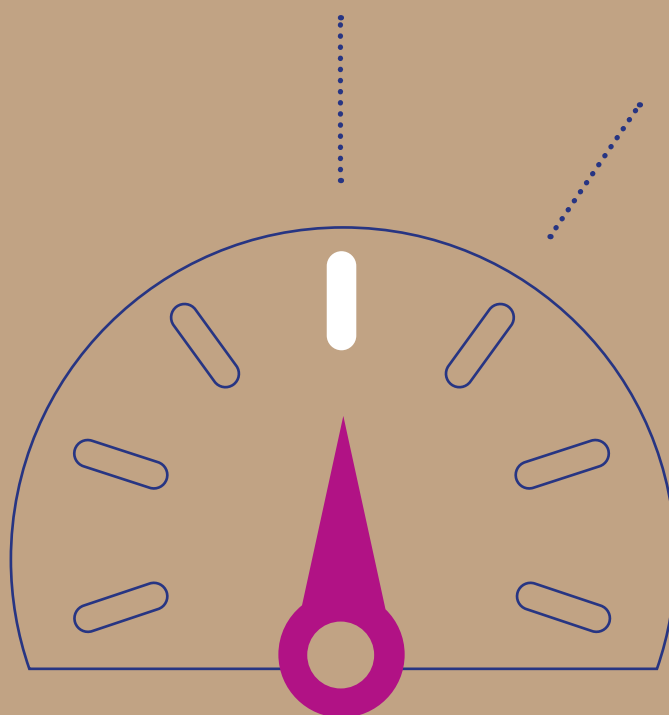
*assistante de gestion*

**Aurore Marion,**

*assistante de gestion*

**Oussama Loudiyi,**

*Assistant gestion - Comptabilité*



[contact@fonjep.org](mailto:contact@fonjep.org)



# CHIFFRES CLÉS .....

## Postes Fonjep

---



**8 642** postes Fonjep



**5 244** associations bénéficiaires



## Impact territorial

---



**71 %** des associations bénéficiaires de postes Fonjep sont des associations locales. **Plus de 72 %** agissent à l'échelle départementale ou infra.

**62 %** des associations bénéficiaires agissent au moins en partie en quartier prioritaire politique de la ville (QPV).

**34 %** des associations bénéficiaires agissent au moins en partie en zones France ruralités revitalisation (ZFRR).

## Public cible prioritaire

---



**Près de 61 %** des associations bénéficiaires ciblent tous les publics.

**Près de 33 %** ciblent prioritairement les moins de 25 ans.

## Taille des associations

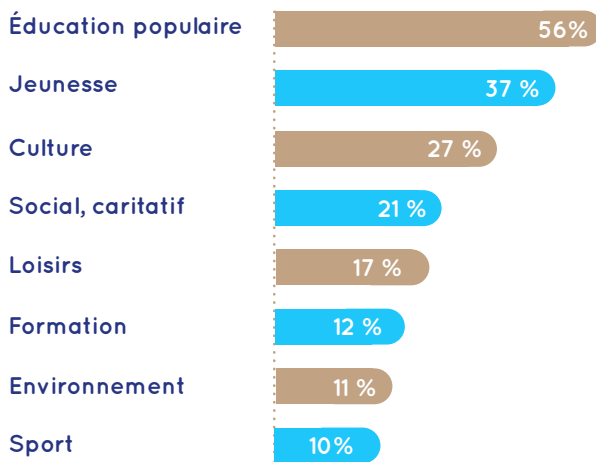
---



**69 %** des postes Fonjep sont attribués à des structures de moins de 10 salariés (nombre de salariés en équivalent temps plein).

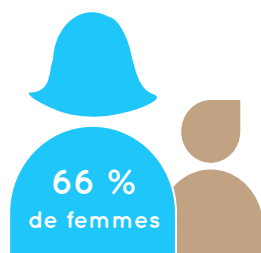


## Domaines d'intervention les plus fréquemment cités par les associations



Une association peut indiquer plusieurs domaines d'intervention.

## Profil du salarié type



### Âge moyen

● 38 ans

### Niveau de formation

● Plus de la moitié possède un diplôme au moins équivalent à une Licence

## Les financeurs et les types de postes



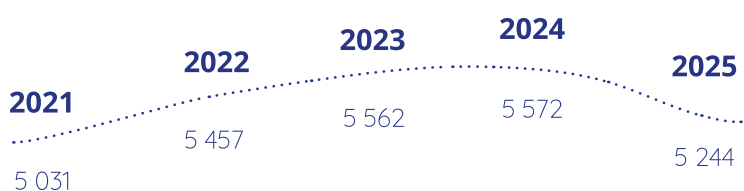
<sup>1</sup> Dont 58 postes affectés exceptionnellement en 2025 suite à une régularisation.

## Évolution du nombre de postes Fonjep

Nombre de postes



Nombre d'associations bénéficiaires



## Comment les associations peuvent-elles bénéficier d'un poste Fonjep ?

Toute association qui souhaite obtenir un poste Fonjep doit se renseigner auprès des financeurs qui définissent seuls leurs critères de sélection et d'attribution :

- Le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative : la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA), les Délégations régionales académiques à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) et les Services départementaux à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES).
- Le ministère de la Ville et du Logement : la Direction générale des Collectivités locales (DGCL) et l'Agence nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), les directions régionales de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS).
- Le ministère de la Culture : la Direction générale de la démocratie culturelle, des enseignements et de la recherche (DGDCER) et ses services déconcentrés.
- Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) par le biais de l'Agence française de développement (AFD). Des appels à projets sont lancés par le Fonjep tous les 3 ans, un jury national octroie les postes Fonjep Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI). Il est composé principalement du MEAE, de l'AFD, de France Volontaires et du Fonjep.

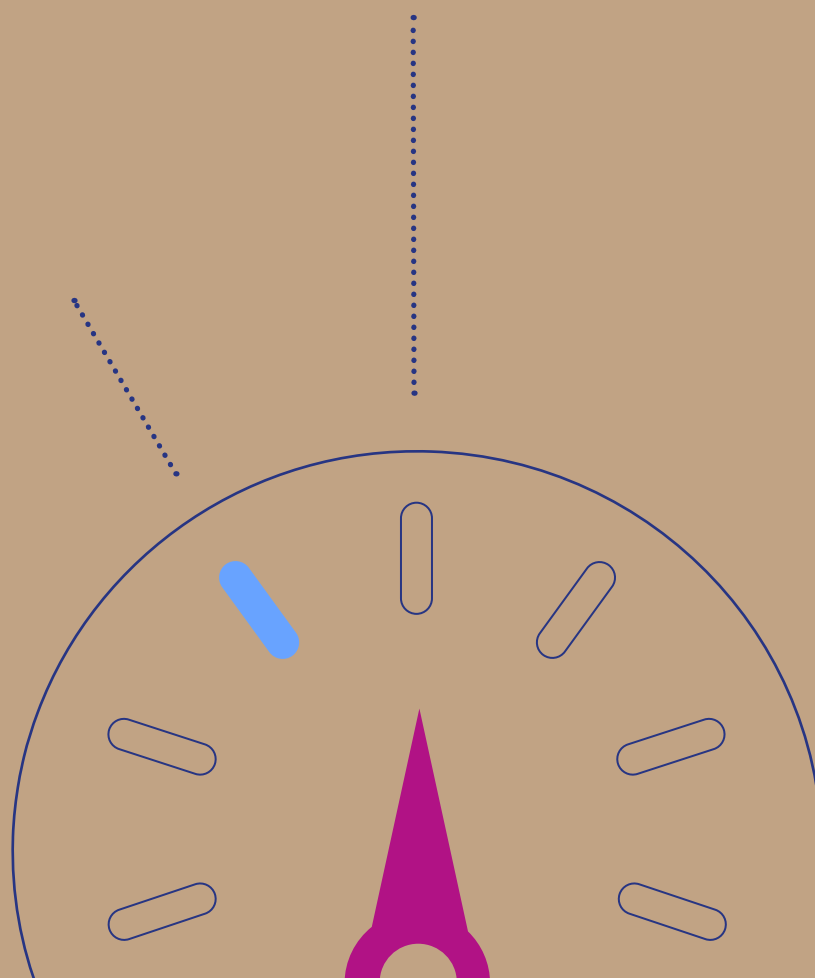
Le Fonjep redistribue les subventions « postes Fonjep » qui ont été attribuées par ces financeurs aux associations. L'aide est attribuée pour une durée de trois ans. Elle est renouvelable sous certaines conditions.

Plus d'informations

Rendez-vous sur [www.fonjep.org](http://www.fonjep.org)

# LES POSTES FONJEP SOUTIENNENT LES PROJETS ASSOCIATIFS

**Les postes Fonjep :  
un dispositif  
structurant et durable  
qui représente un  
investissement à  
long terme dans  
la pérennité et le  
développement des  
associations.**



## Les postes Fonjep à la ville et à la campagne : interviews



**Amandine Aubry Delétoille,**  
directrice de l'association  
BILB'OK,  
LE VAL (Var)

### **Présentez-nous votre association et le territoire dans lequel vous agissez au quotidien.**

BILB'OK est une association socioculturelle située en Provence Verte, dans le Var, au cœur d'un territoire rural. Nous accompagnons les jeunes, les familles et les habitants à travers des actions autour de l'engagement, de la citoyenneté, de la mobilité et du lien social. Avec 4 salariés et plus de 47 bénévoles, nous développons des projets éducatifs, culturels et solidaires qui permettent aux habitants d'être acteurs de la dynamique locale.

### **Donnez-nous un exemple d'action que vous menez pour renforcer le lien social ou la participation des habitants ?**

Nous développons des projets construits avec les jeunes : séjours éducatifs, chantiers participatifs, actions citoyennes et événements locaux. Grâce au « Pass Engagement », les jeunes s'impliquent dans la vie associative et bénéficient d'un accompagnement vers l'autonomie, la mobilité et leurs projets personnels.

### **En quoi les postes Fonjep contribuent-ils à développer votre projet associatif ?**

Les postes Fonjep sont essentiels pour les petites associations rurales comme la nôtre. Ils permettent de stabiliser les emplois, de structurer les projets et d'accompagner les jeunes dans la durée. Sans ce soutien, de nombreuses structures de 0 à 6 ETP rencontreraient des difficultés à maintenir leurs actions et à faire vivre l'éducation populaire en milieu rural.

### **Quelle est votre priorité pour les jeunes de votre territoire dans les années à venir ?**

Notre priorité est de renforcer la mobilité des jeunes, lutter contre l'isolement rural et développer les actions autour de la santé mentale, de l'autonomie et de l'engagement citoyen. Nous voulons permettre à chaque jeune de devenir acteur de son territoire et de son avenir.



**Lydie Quentin,**  
directrice de l'association  
les Enfants de la Goutte D'Or  
(EGDO), PARIS 18e

### **Présentez-nous votre association et le territoire dans lequel vous agissez au quotidien.**

Fondée en 1978 par des habitants, EGDO agit à la Goutte d'Or, un quartier prioritaire de Paris marqué par d'importantes difficultés socio-économiques. À travers le sport, l'accompagnement à la scolarité et les loisirs, l'association contribue à une dynamique inter-associative forte qui soutient les parcours de vie des jeunes et des familles du territoire.

### **Donnez-nous un exemple d'action que vous menez pour renforcer le lien social ou la participation des habitants ?**

Nous développons des actions structurantes autour de la parentalité, comme notre « Groupe paroles parents » ou nos équipes de foot féminin pour adultes. Les parents côtoient les équipes qui s'occupent aussi de leurs enfants. Nous offrons un espace de confiance, une respiration essentielle qui favorise l'entraide, la prévention et l'implication directe des habitants dans la vie de leur quartier.

### **En quoi les postes Fonjep contribuent-ils à développer votre projet associatif ?**

Le soutien du Fonjep permet de stabiliser l'emploi qualifié, indispensable pour encadrer nos 150 bénévoles et sécuriser nos activités quotidiennes. Ce cofinancement permet de pérenniser une démarche d'éducation populaire fondée sur la co-construction avec les publics et de répondre avec agilité aux besoins réels du terrain.

### **Quelle est votre priorité pour les jeunes de votre territoire dans les années à venir ?**

Aujourd'hui comme hier, notre priorité est de renforcer la capacité d'agir des jeunes pour qu'ils deviennent pleinement acteurs de leur vie dans une société qui change vite. Nous voulons les accompagner vers une citoyenneté responsable, leur donner les clés pour s'émanciper et oser construire leur propre chemin, au sein comme en dehors du quartier.

# LES POSTES FONJEP SOUTIENNENT LES PROJETS ASSOCIATIFS

**41%**  
des salariés en poste  
Fonjep ont une mission  
centrée sur l'intervention  
auprès des publics

**59%**  
de leur temps de travail  
est dédié à la conduite  
et à la coordination de  
projets

## Un appui au développement du projet associatif

.....

Le dispositif, financé par des crédits publics, est dédié à la structuration de l'emploi associatif. Il permet l'emploi ou le maintien d'un salarié permanent qualifié, capable d'encadrer des bénévoles, de conduire des projets de développement et donc de contribuer à professionnaliser et pérenniser le projet associatif.



**En 2025, les salariés soutenus par un poste Fonjep consacrent en moyenne 59 % de leur temps à la conception et conduite de projets et à la coordination d'activités et d'équipes. Le reste est consacré à l'animation socioculturelle et à l'intervention directe auprès des publics (41 %).<sup>2</sup>**

Cela confirme la singularité du poste Fonjep : il n'est pas un simple renfort d'activité, mais un véritable pivot stratégique. Le titulaire assure l'interface entre les bénéficiaires finaux et l'ingénierie de projet. Cette double identité assure aux associations une agilité opérationnelle qui favorise leur pérennité. L'enquête qualitative menée en 2026 auprès des associations bénéficiaires montre en effet que la moitié des titulaires remplit une mission principalement centrée sur la coordination ou direction d'actions au sein d'une association (40,5 %) ou l'accompagnement d'associations d'un réseau (9,5 %), tandis que l'autre moitié des salariés en poste Fonjep assure une mission principalement centrée sur l'intervention directe auprès des publics.

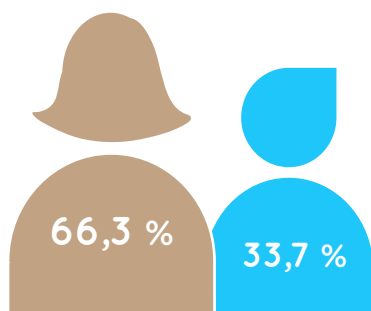
## Un rôle structurant dans les équipes salariées et bénévoles

.....

Les salariés porteurs de postes Fonjep ont en moyenne 38 ans et plus de 3 ans d'ancienneté sur leur poste. Ce sont donc des personnes d'expérience. En 2025, 11,7 % des postes Fonjep sont des cadres (dont 63,3 % de femmes).

<sup>2</sup> Source : données saisies par l'association dans l'outil de gestion des postes Fonjep (voir méthodologie, page 40).

## Le profil type d'un salarié porteur d'un poste Fonjep



### Âge moyen

- 38 ans
- 40 ans

### Ancienneté moyenne sur le poste

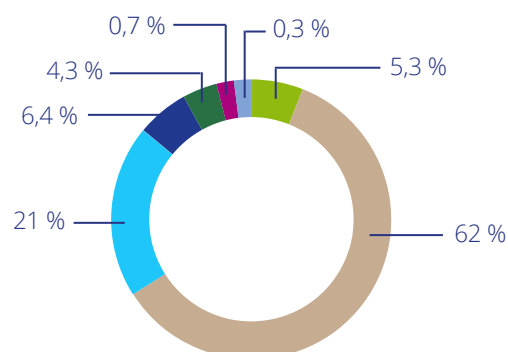
- 3 ans
- 4 ans

Le profil des titulaires témoigne d'une stabilité structurelle : l'âge moyen reste fixé à **38 ans** et la part des femmes demeure prépondérante à **66 %**. L'ancienneté sur le poste (3 ans en moyenne) confirme que le Fonjep n'est pas un dispositif de passage, mais bien un outil de pérennisation de l'emploi associatif qualifié.

Ces personnes sont majoritairement salariées par des associations employeuses de petite taille (moins de 10 salariés), mais jouent un rôle important dans l'animation des ressources bénévoles.

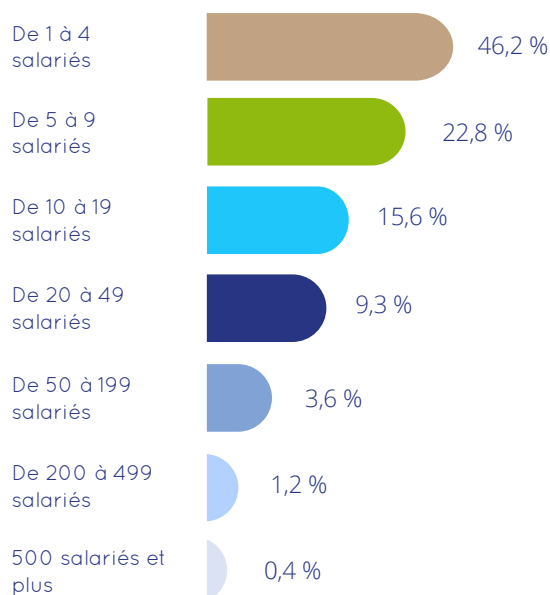
Parmi les associations bénéficiaires de postes Fonjep, **67,3 %** bénéficient de 0,5 à 1 poste Fonjep.

## Nombre de postes Fonjep par association bénéficiaire en 2025



- un demi poste
  - 1 poste
  - 1,5 à 2 postes
  - 2,5 à 3 postes
  - 3,5 à 7 postes
  - 7,5 à 15 postes
  - plus de 15 postes
- 67,3 %**

## Nombre de salariés<sup>3</sup> dans les associations bénéficiaires de postes Fonjep

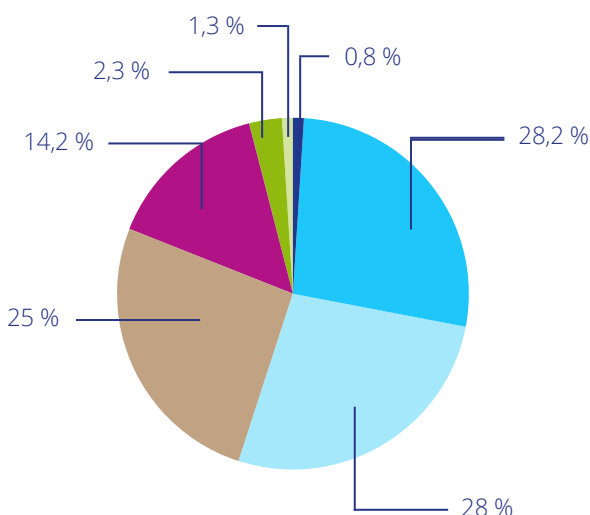
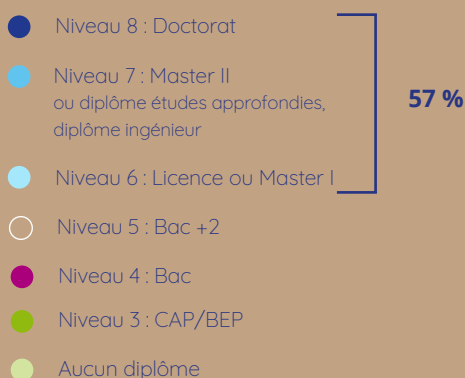


<sup>3</sup>En équivalent temps plein (le total est inférieur à 100%, car pour 0,9% des associations, l'effectif salarié n'a pu être consolidé.)

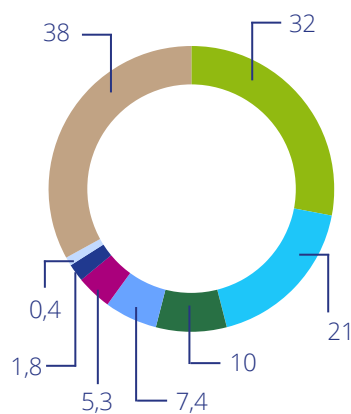
## Des compétences utiles à la professionnalisation des associations

Le haut niveau de qualification des salariés est une constante du dispositif. En 2025, on observe même une très légère hausse de la qualification supérieure : **57 %** des salariés possèdent un diplôme de niveau Licence ou plus, contre 55 % en 2024. Cette expertise, partagée entre compétences « métiers » et fonctions « support » (direction, gestion de projet), est le moteur de la professionnalisation pour les structures de moins de 10 salariés qui représentent **69 %** des bénéficiaires.

### Niveau de diplôme des salariés en poste Fonjep



### Domaines de diplômes (en %)\*



\*Une personne peut avoir plusieurs diplômes, ce qui explique que le total est supérieur à 100%.



## Zoom sur les ressources humaines des associations bénéficiaires

Parmi les associations bénéficiaires de postes Fonjep :

- **69 %** comptent moins de 10 salariés (en équivalent temps plein) 46 % comptent moins de 5 salariés et 23% comptent de 5 à 9 salariés.
- Mais elles mobilisent **1 373 743** bénévoles en 2025 (6 % de plus qu'en 2024).
- **50 %** comptent plus de 20 bénévoles : une médiane qui cache de grandes disparités puisque le nombre moyen de bénévoles est de 262 par association (contre 232 en 2024).

**Salariés : 187 141** au total dont 8 642 FONJEP



Équivalent en ETP : **136 650**

Nombre moyen par association : **36**  
Équivalent en ETP : **26**

Nombre médian par association : **7**

**Bénévoles : 1 373 743** au total



Équivalent en ETP : **702 745**

Nombre moyen par association : **262**  
Équivalent en ETP : **134**

Nombre médian par association : **20**

## Un financement indispensable à l'équilibre budgétaire des associations

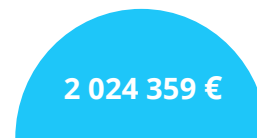
En moyenne, un « poste Fonjep » représente :

➔ **15,6 %** du salaire annuel chargé du salarié

➔ **1,5 %** du budget annuel médian des associations bénéficiaires



Montant moyen de la subvention annuelle « poste Fonjep » versée aux associations



Budget annuel global moyen des associations bénéficiaires



Budget annuel global médian des associations bénéficiaires

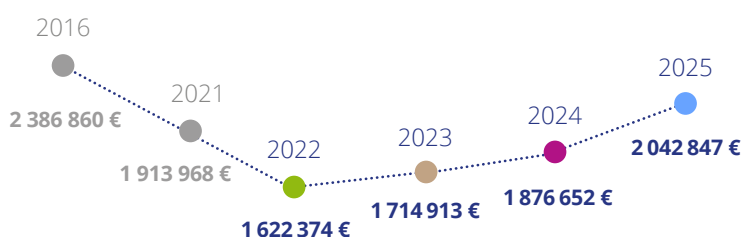
Les budgets des associations bénéficiaires poursuivent leur progression : le budget annuel moyen s'élève à **2 024 359 €** en 2025, soit une augmentation de 4,7 % par rapport à l'exercice précédent. Si la subvention Fonjep reste minoritaire dans le bouclage financier (15,6 % du salaire annuel chargé), son caractère pluriannuel et son « effet label » demeurent indispensables pour sécuriser ces budgets en croissance.

## Évolution sur 4 ans des associations bénéficiaires de postes Fonjep

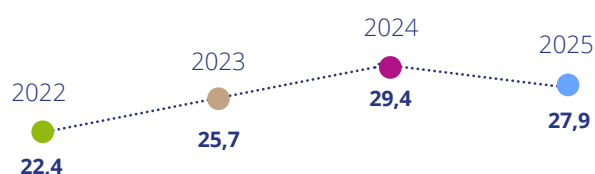
L'étude longitudinale (2022-2025) portant sur **3 861** associations révèle une trajectoire de croissance. En quatre ans, le budget moyen de ces structures a augmenté de **26 %**, passant de 1,62 M€ à 2,04 M€. Toutefois, cette hausse est à relativiser puisque le budget annuel moyen 2025 ne rattrape pas celui d'avant Covid (2 386 860€ en 2016).

Cette évolution s'est traduite par une hausse des effectifs salariés (+24 % en ETP). L'année 2025 se distingue par une explosion du bénévolat, dont le volume en équivalent temps plein a été multiplié par trois depuis 2022. Ce croisement de données suggère que le salarié en poste Fonjep joue un rôle croissant de pivot et de catalyseur de l'engagement citoyen sur les territoires.

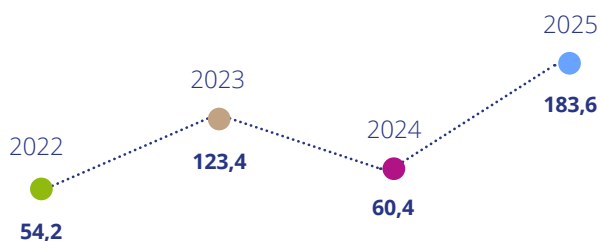
### Évolution du budget annuel moyen des associations bénéficiaires



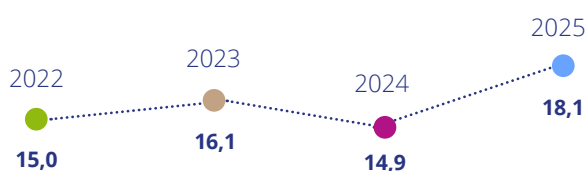
### Évolution du nombre moyen de salariés (en ETP)



### Évolution du nombre moyen de bénévoles (en ETP)



### Évolution du nombre moyen de volontaires (en ETP)



Sources : voir méthodologie p.40

## Les associations porteuses de postes Fonjep : une diversité de structures et d'actions au service des territoires



### Animation territoriale et équipements de proximité

Au cœur du maillage local, ces associations assurent une mission d'accueil et d'animation pour tous les habitants d'un territoire.



### Autonomie, engagement et insertion des jeunes

Ces structures accompagnent spécifiquement le parcours des 16-25 ans vers l'âge adulte et l'autonomie.



### Culture, sport et loisirs éducatifs

Structures qui utilisent la pratique artistique, sportive ou scientifique comme vecteur d'émancipation.



### Solidarité et accès aux droits

Associations spécialisées dans l'accompagnement des publics fragiles et la lutte contre les précarités.



### Animation de réseaux et appui à la vie associative

Soutien à la structuration du secteur associatif lui-même et à la formation des acteurs.

## Types d'associations

Centres sociaux et socioculturels, Maisons des Jeunes et de la Culture, Foyers ruraux, Familles Rurales, maisons et associations de quartier.

Foyers de jeunes travailleurs (Habitat Jeunes), Réseau Information Jeunesse (CRIJ, BIJ), Missions locales, Mouvements de scoutisme (EEDF, SGDF, etc.), Chantiers de jeunes bénévoles, Unis-Cité.

Radios associatives, théâtres, cinémas de proximité, ludothèques (ALF), Peuple et Culture, Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE), Les Petits Débrouillards, associations et réseaux sportifs (UFOLEP, FSGT).

CIDFF (Droits des femmes), Secours Populaire (SPF), Emmaüs, Restos du Cœur, ATD Quart Monde, Régies de quartier, associations de médiation interculturelle ou d'aide aux migrants (CIMADE).

Guid'Asso, têtes de réseaux, mouvements pédagogiques (CEMEA).

## Types d'actions

- Animation de la vie sociale et cohésion territoriale.
- Accueils collectifs de mineurs (ACM) sur les temps périscolaires et extrascolaires.
- Développement local et ingénierie territoriale.
- Actions intergénérationnelles et soutien aux familles.

- Accompagnement de projets de jeunes et engagement citoyen.
- Hébergement social et accès au logement pour jeunes travailleurs.
- Santé mentale des jeunes et mentorat.
- Insertion sociale et professionnelle.

- Accompagnement des pratiques culturelles et artistiques.
- Éducation aux médias et à l'information.
- Transition écologique, préservation de la biodiversité et culture scientifique.
- Activités sportives éducatives et sport citoyen.

- Accès aux droits et lutte contre les Violences Sexuelles et Sexistes (VSS).
- Lutte contre l'exclusion, la précarité et aide alimentaire.
- Insertion par l'activité économique (IAE) pour le cadre de vie.
- Solidarité internationale et éducation à la citoyenneté (ECSI).

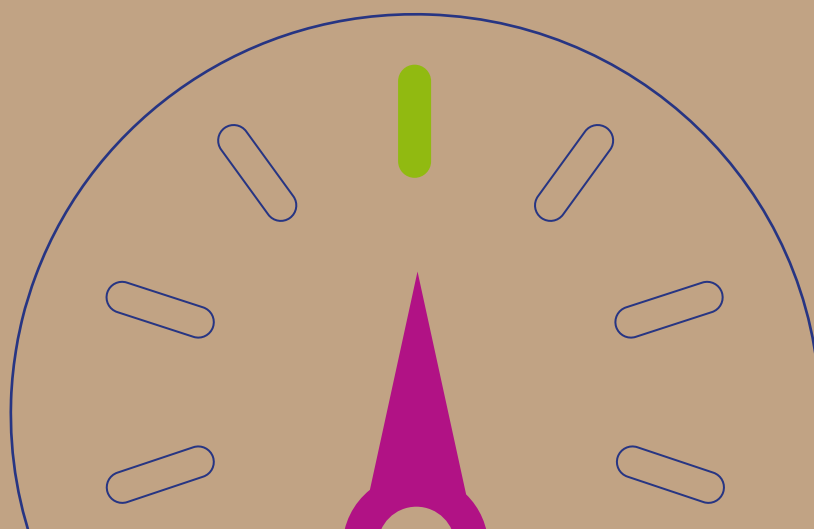
- Appui technique à la vie associative et conseil de proximité.
- Formation des animateurs et cadres du secteur (BAFA, DESJEPS).
- Coordination de réseaux et accompagnement d'associations membres.

## Financeurs

Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative / Direction de la jeunesse de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA).  
Ministère du Travail et des Solidarités / Direction générale de la cohésion sociale (DGCS).  
Ministère de la ville et du logement / Direction générale des collectivités locales (DGCL) / Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).  
Ministère de la Culture / Direction générale de la démocratie culturelle, des enseignements et de la recherche (DGCER).  
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) / Agence française de développement (AFD).  
Collectivités locales.

# LES POSTES FONJEP CONTRIBUENT AUX DYNAMIQUES TERRITORIALES

Présents sur tout le territoire et en majorité dans des associations locales, les postes Fonjep contribuent à la vie socio-économique et sociale des territoires. Ils agissent au service des populations, dans les zones rurales, périurbaines et dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville.



# LES POSTES FONJEP CONTRIBUENT AUX DYNAMIQUES TERRITORIALES

## Un soutien à la vitalité associative de proximité

---

**69 %** des associations bénéficiaires sont des structures de moins de dix salariés, et **71 %** des associations bénéficiaires sont locales. Cela assure une présence forte et une adaptation aux réalités du terrain.



**71 % des associations bénéficiaires des postes Fonjep sont des associations locales**



**10 % sont des têtes de réseau départemental et près de 11 % sont des têtes de réseau régional ou interrégional dont l'objectif est de favoriser les coopérations**

## Des réponses aux besoins de la population

---

Les actions menées directement ou indirectement par le bénéficiaire du poste Fonjep ont trait à de nombreux services essentiels pour la population.

Les principaux domaines d'action des bénéficiaires de postes Fonjep sont l'enfance et la jeunesse (52 %), et le social et la santé (44 %). L'évolution observée en 2025 — recul relatif des domaines « Enfance et jeunesse » et « Culture » au profit des domaines « Social et santé » (+5 points) et de « Développement local / territorial » (+4 points) — témoigne de l'adaptation du dispositif aux nouveaux besoins sociaux. Le dispositif n'est pas figé : il est un outil de politique publique « vivant », capable d'évoluer selon les diagnostics territoriaux réalisés par les services déconcentrés : Drajés, Dreetts, etc.

## Domaines d'actions des bénéficiaires de postes Fonjep

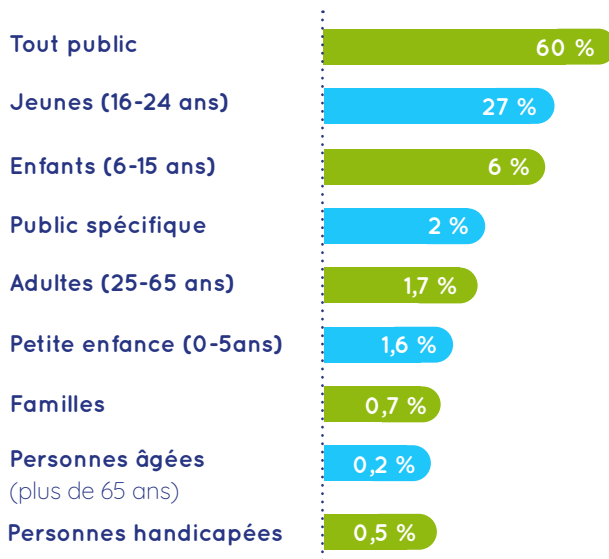
Domaines d'actions	Types d'actions <small>Les associations peuvent indiquer jusqu'à 4 types d'actions.</small>	% de salariés en poste Fonjep
Enfance et jeunesse	Accompagnement de projets de jeunes : 29,99 % Accueils collectifs de mineurs (extrascolaire) : 12,43 % Accueils collectifs de mineurs (périscolaire) : 7,74 % Information jeunesse : 2,08 %	<b>52,24 %</b>
Social et santé	Animation de la vie sociale : 17,96 % Accompagnement social : 14,46 % Insertion sociale et professionnelle : 4,95 % Accompagnement social hébergement : 2,52 % Publics en situation de handicap : 2,34 % Santé mentale des jeunes : 1,37 % Hébergement social : 0,40 %	<b>44 %</b>
Développement local / territorial	Appui à la vie associative : 18,27 % Développement local et territorial : 10,17 % Tourisme social : 0,31 %	<b>28,75 %</b>
Culture	Accompagnement des pratiques culturelles	<b>22,78 %</b>
Éducation et citoyenneté	Continuité éducative : 5,04 % Formation à la citoyenneté des jeunes : 4,64 % Éducation aux médias et à l'information : 2,65 % Service civique : 2,48 % Lutte contre les VSS <sup>(*)</sup> : 2,12 % Médiation numérique : 1,72 % Formation BAFA : 1,15 % Lutte contre le harcèlement : 0,93 % Lutte contre les dangers des écrans : 0,62 % Formations BJEPS, DJEPS, DESJEPS : 0,44 % Mentorat : 0,40 %	<b>22,19 %</b>
Famille	Actions intergénérationnelles	<b>11,19 %</b>
Environnement	Transition écologique : 5,71 % Préservation de la biodiversité : 2,92 %	<b>8,63 %</b>
Autres	Autres types d'actions	<b>4,56 %</b>
Sport et loisirs	Activités sportives	<b>3,41 %</b>
Solidarité internationale	Déploiement des dispositifs de solidarité internationale	<b>1,42 %</b>

<sup>(\*)</sup>Violences sexuelles et sexistes

## Public prioritaire des actions menées par les postes Fonjep

**60 %** des salariés en poste Fonjep mènent une action qui cible un public très large.

**33 %** agissent prioritairement auprès d'enfants et de jeunes âgés 6 à 24 ans.

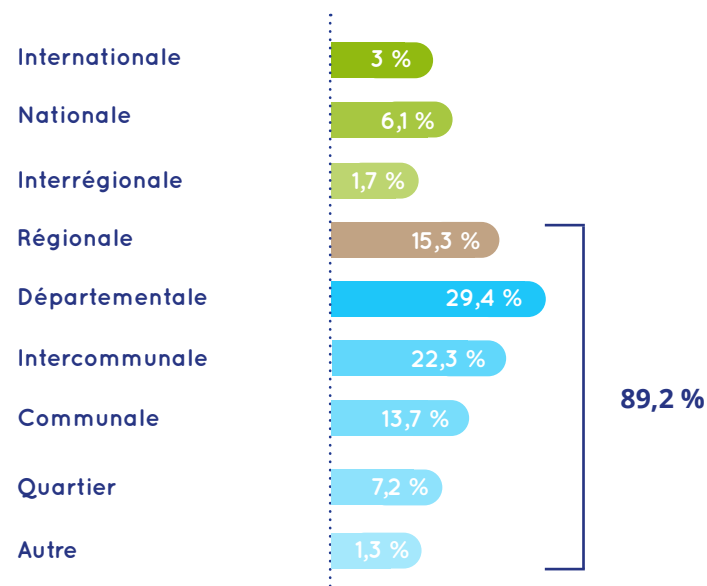


## Une contribution à l'égalité territoriale

**89 %** des associations bénéficiaires agissent à l'échelle régionale ou infrarégionale.

**11 %** interviennent à l'échelle interrégionale, nationale ou internationale.

### Échelle d'intervention des associations bénéficiaires



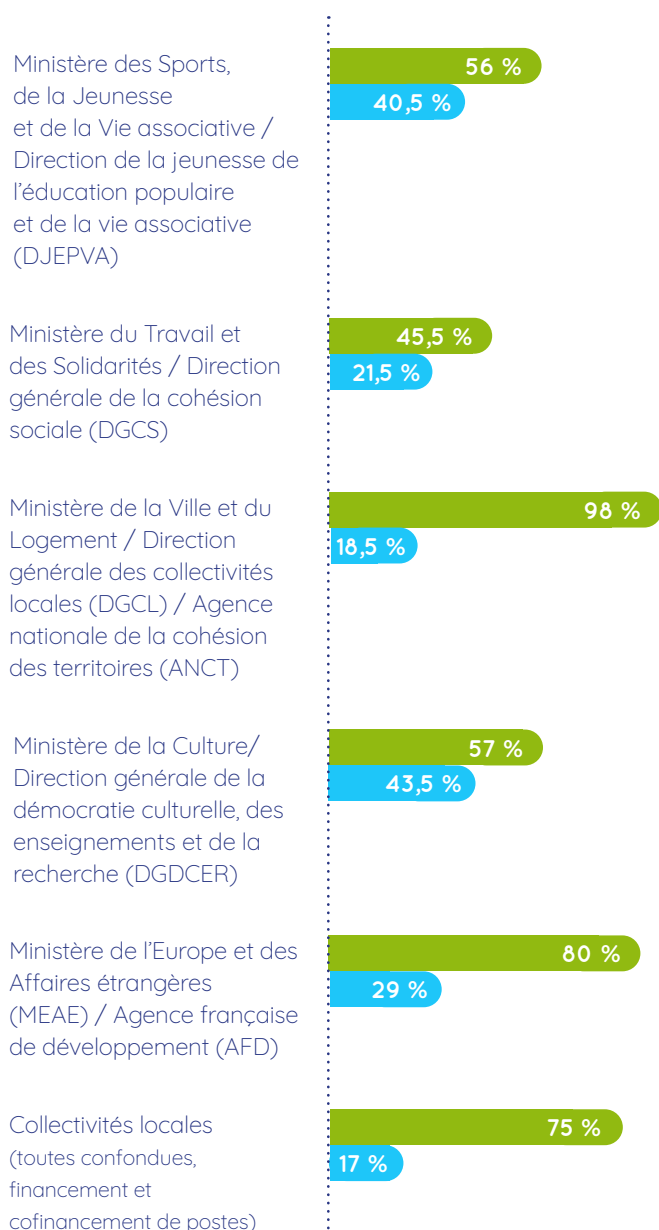
**60 %**  
des salariés en poste  
Fonjep mènent une  
action qui cible un  
public très large.

**33%**  
agissent prioritairement  
auprès d'enfants et de  
jeunes âgés 6 à 24 ans.

**35 %** des associations bénéficiaires de postes Fonjep sont implantées dans des quartiers prioritaires politique de la ville (QPV), mais au-delà, **62 %** des associations déclarent agir au moins en partie en QPV.

De la même façon, **22 %** des associations sont implantées en zones France Ruralités Revitalisation (FRR), mais elles sont **34 %** à intervenir dans ces zones.

### Par Financeur, pourcentage des associations bénéficiaires de postes Fonjep qui déclarent agir en QPV et/ou ZFRR



- QPV : Quartiers politique de la ville
- ZFRR : Zones France ruralités revitalisation

En intervenant massivement dans les Quartiers prioritaires (62 %) et les Zones rurales (34 %), le dispositif garantit le maintien d'une offre de services publics (jeunesse, social, culture). Les postes Fonjep agissent ici comme un rempart contre l'isolement territorial et un levier essentiel de cohésion nationale.

### La participation des collectivités au financement des postes Fonjep

Les collectivités locales peuvent financer des postes Fonjep et signer une convention tripartite avec l'association et le Fonjep. Celle-ci autorise alors le Fonjep à verser la subvention de la collectivité à l'association.

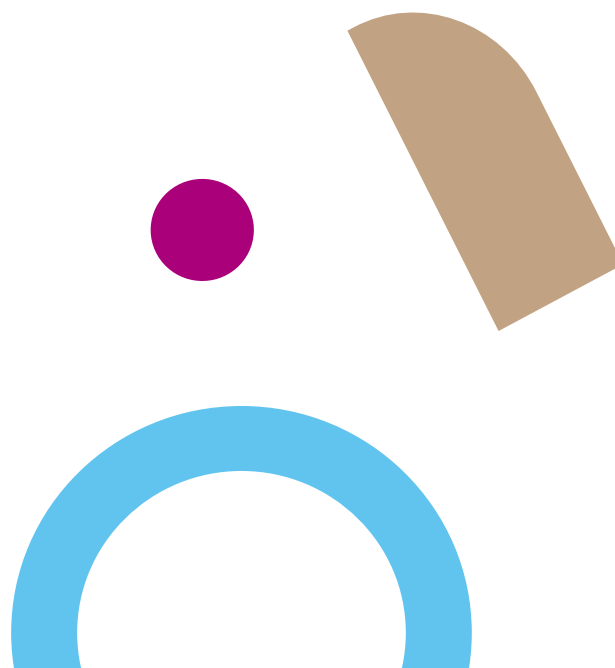
En 2025, 47 collectivités locales ont travaillé ainsi avec le Fonjep en lien avec **70** postes Fonjep. **77 %** des collectivités concernées sont des communes.

**17** postes Fonjep ont été uniquement financés par les collectivités locales. Pour les 53 autres, les collectivités participent au cofinancement des postes attribués par les ministères.

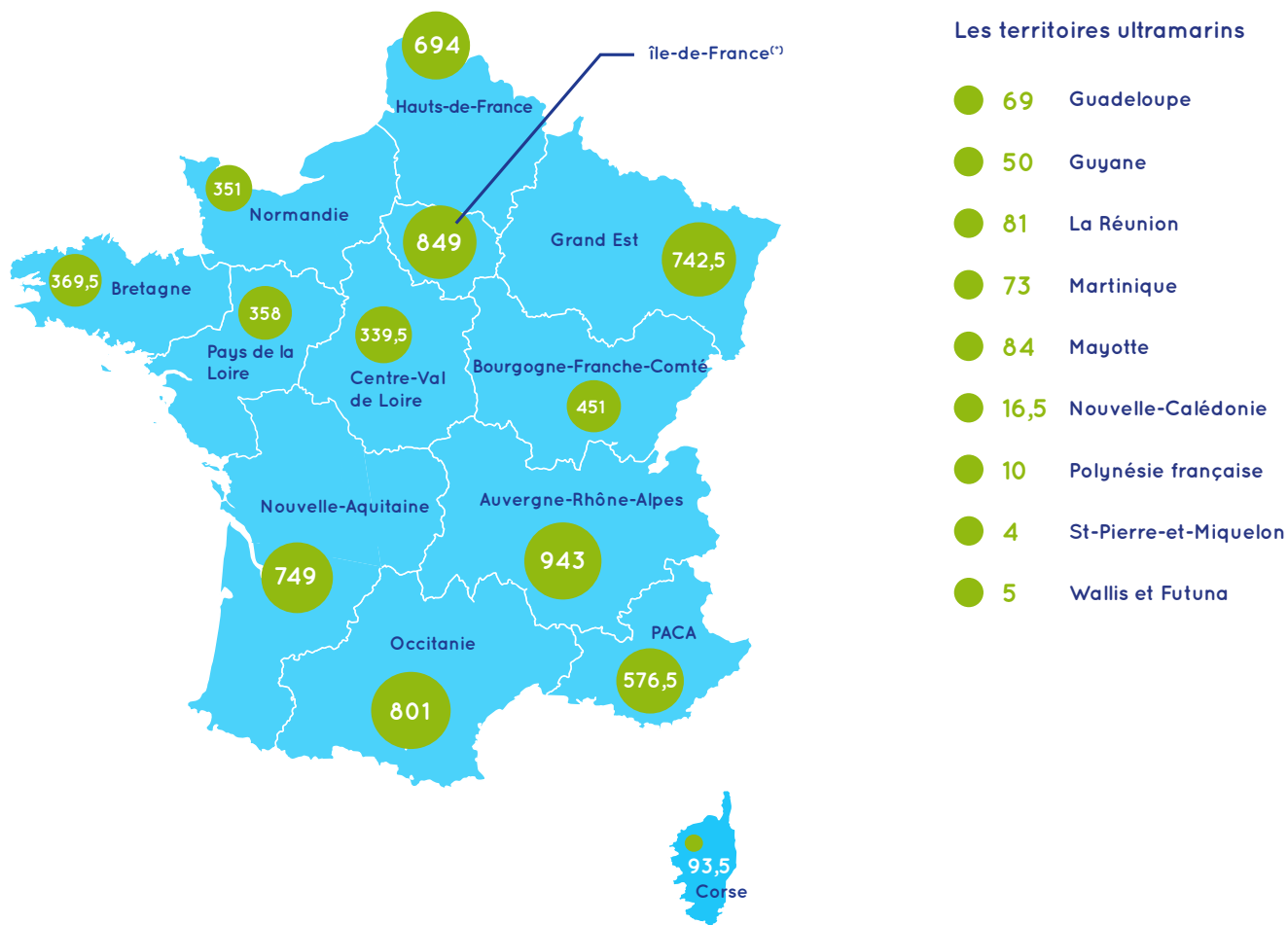
Au total, les subventions des collectivités reversées par le Fonjep aux associations s'élèvent à **2 550 004 €** en 2025.

Le cofinancement d'un poste Fonjep par les collectivités est en moyenne de 33 529 €, ce qui représente **78 %** du montant moyen annuel chargé des salariés porteurs d'un poste Fonjep.

Ces chiffres ne traitent que les subventions des collectivités qui font l'objet d'une convention avec le Fonjep.



## Une répartition des postes sur l'ensemble du territoire<sup>(\*)</sup>

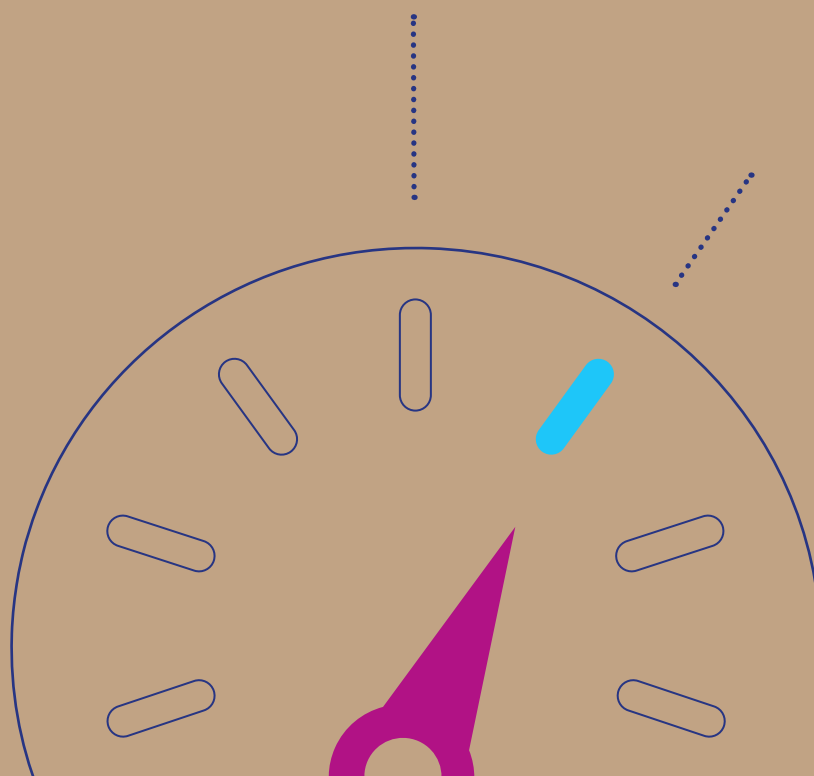


<sup>(\*)</sup> Il faut y ajouter 932,5 postes nationaux.

Pour plus d'informations sur les postes par région, consultez [www.fonjep.org](http://www.fonjep.org), rubrique « Postes Fonjep » / « Baromètre »

# LES POSTES FONJEP, LEVIERS DES POLITIQUES PUBLIQUES

Créé en 1964, l'association Fonjep est cogérée par l'État, les collectivités et les associations à voix égales, ce qui fait sa force et sa singularité. Elle agit comme une interface entre ces différents acteurs. Son cœur de métier est la gestion et le versement des subventions publiques dites « postes Fonjep », octroyées et financées par plusieurs ministères.

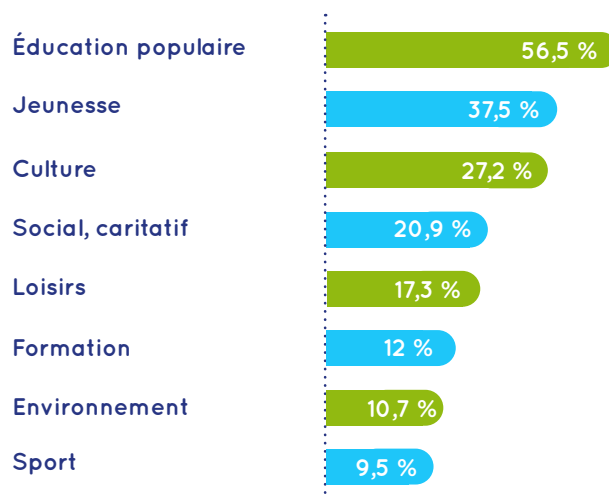


# LES POSTES FONJEP LEVIERS DES POLITIQUES PUBLIQUES

## Un dispositif qui s'adapte aux grandes orientations nationales

Le dispositif des postes Fonjep contribue au déploiement de politiques publiques dans la jeunesse, l'éducation populaire, les loisirs, la culture, le social, l'environnement, etc.

### Les 8 thématiques dominantes des projets associatifs portés par les postes Fonjep



Au fil du temps, le dispositif des « postes Fonjep » a évolué et s'est adapté pour répondre aux priorités des politiques publiques et à de nouveaux enjeux, de façon ponctuelle ou durable. La gestion interministérielle et la souplesse de fonctionnement du Fonjep favorisent cette flexibilité.

L'organisation cogérée facilite la diffusion des nouveaux dispositifs auprès des associations.

2019

1 723 nouveaux postes viennent soutenir l'action associative :

- Doublement du nombre des postes Fonjep dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et augmentation notable de la subvention qui passe de 5 500 € à 7 164 €.
- Création de 1 000 postes Fonjep par le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse suite au rapport Borello<sup>4</sup>.  
Création de 20 postes Fonjep « recherche et développement » avec un doublement d'unité expérimenté par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse pour faire suite à une proposition du rapport transmis au gouvernement en 2018 par le Mouvement associatif.
- Création de 200 postes Fonjep pour les groupements d'employeurs et les pôles territoriaux de coopération associatifs (PTCA).

2020

Des adaptations aident les associations JEP à faire face à la crise sanitaire :

- Pendant la période de confinement, les aides relatives aux « postes Fonjep » qui font partie des effectifs de l'association ont été maintenues, même si les salariés concernés étaient en chômage partiel.
- Les aides relatives au deuxième trimestre ont été versées dès mars 2020, en même temps que les aides du premier trimestre.

Création de 1 000 postes Fonjep par le Secrétariat d'État à la Jeunesse suite au rapport Borello<sup>4</sup>.

2021

Dans le cadre du Plan de relance, le Gouvernement crée les postes Fonjep « Jeunes » (1000 en 2021 et 1000 en 2022) pour une durée de 3 ans non renouvelable.

2023

Suite à une expérimentation lancée en 2020, les postes Fonjep Guid'Asso sont généralisés en 2023 pour soutenir le déploiement d'un réseau national d'appui à la vie associative qui permet à chaque association employeuse ou non, même la plus petite, de trouver près de chez elle une personne pour répondre à ses questions. Ces postes « Guid'Asso » viennent progressivement remplacer les postes Fonjep « CRIB » (créés en 2005).

2024

Doublement des postes Fonjep-Culture et revalorisation de la subvention. La soixantaine de postes Fonjep-Culture nationaux est complétée par la création de 60 nouveaux postes Fonjep-Culture régionaux qui bénéficient directement aux antennes locales des réseaux d'Education populaire.

2025

La nouvelle instruction du 18 mars 2025 oriente prioritairement l'attribution des postes vers les structures de moins de 10 salariés afin de renforcer le maillage associatif de proximité. Les postes soutiennent les politiques publiques dans les territoires fragiles, avec une attention particulière pour les Quartiers prioritaires de la Ville (QPV) et les Zones Zones France ruralités revitalisation (ZFRR). Le réseau Guid'Asso atteint 939 unités (+32 %) et remplace définitivement les postes CRIB.

<sup>4</sup>Borello, J.-M. (2018, 16 janvier). *Donnons-nous les moyens de l'inclusion* : Rapport sur l'inclusion par l'emploi, la formation et l'accompagnement. Ministère du Travail.

## Un engagement pour la professionalisation et l'innovation

---

- Depuis sa création, le Fonjep accompagne la professionalisation des métiers du secteur associatif.
- Il impulse une dynamique de réflexion et d'innovation au sein des associations bénéficiaires via sa commission prospective et l'organisation de 21 rencontres prospectives (« Projep ») entre 2022 et 2025, sur des thématiques comme l'engagement, la transition numérique ou l'évaluation. Des chantiers de recherche-action sont également menés.

## Une aide ciblée, contrôlée et évaluée

---

- L'attribution des postes relève de la seule décision du ministère financeur, qui détermine les critères et les orientations de l'action.
- La subvention est strictement destinée à rémunérer du personnel permanent. Le Fonjep effectue des contrôles des fiches de paie pour s'assurer de la présence effective des porteurs de poste.
- Les postes sont généralement attribués pour une durée de trois ans renouvelable et font l'objet d'une évaluation régulière par les ministères.

Tous financeurs confondus, **57 973 296 €** de subventions « postes Fonjep » ont été reversés par le Fonjep aux associations en 2025.

## 57 973 296 € de subventions consommées au bénéfice des associations

Tous financeurs confondus, **57 973 296 €** de subventions « postes Fonjep » ont été reversées par le Fonjep aux associations en 2025.

Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative / Direction de la jeunesse de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA).	4 348,5 postes Fonjep « Jeunesse et éducation populaire » (JEP)	<b>39 195 439 €</b>
	933 postes Fonjep « Jeunes »	
	939 postes Fonjep « Guid'Asso »	
Ministère du Travail et des Solidarités / Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), financement assuré par la DJEPVA.	712 Postes Fonjep « Cohésion sociale » <sup>5</sup>	<b>4 760 186 €</b>
Ministère de la Ville et du Logement / Direction générale des collectivités locales (DGCL) / Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).	1 482 postes Fonjep « Politique de la ville »	<b>9 660 404 €</b>
Ministère de la Culture / Direction générale de la démocratie culturelle, des enseignements et de la recherche (DGD CER).	121 postes Fonjep « Culture »	<b>911 448 €</b>
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) / Agence française de développement (AFD).	90 postes Fonjep « Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale » (ECSI)	<b>895 815 €</b>
Collectivités locales (toutes confondues, financement et cofinancement de postes).	17 postes sans part État, et cofinancement de postes.	<b>2 550 004 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>8 642,5 postes</b>	<b>57 973 296 €</b>

<sup>5</sup> Dont 58 postes affectés exceptionnellement en 2025 suite à une régularisation.

## Les 3 principales ressources qui cofinancent la subvention «poste Fonjep»

Voir méthodologie page 40.

	Première ressource financière la plus importante Taux de réponse (%)	Deuxième ressource financière la plus importante Taux de réponse (%)	Toisième ressource financière la plus importante Taux de réponse (%)
Recettes d'activités	21,41	13,53	24,06
Commune	19,42	17,38	12,12
Autre subvention État	17,96	20,43	21,14
CAF / MSA...	17,78	13,89	7,65
EPCI*	7,70	9,77	7,96
Département	6,50	13,05	13,14
Région	5,62	7,70	6,28
Partenaires privés	1,90	2,96	6,68
Europe	1,72	1,28	0,97

\* Établissements publics de coopération intercommunale (communautés de communes...)

### L'importance des recettes propres :

Les recettes d'activités constituent la première ressource financière complémentaire pour 21,41 % des associations. Elles apparaissent aussi comme la troisième ressource la plus citée (24,06 %), montrant que les associations cherchent à autofinancer une partie de leurs postes.

### Le soutien prépondérant des collectivités locales :

Cumulées, les collectivités (communes, départements, régions) et les intercommunalités sont le premier soutien financier cité. Le bloc communal (communes + intercommunalités) est particulièrement vital, représentant la source n° 1 pour plus de 27 % des répondants.

### La complémentarité des financements publics :

Les autres subventions de l'État arrivent en deuxième position des ressources complémentaires pour 20,43 % des structures.

La CAF ou la MSA jouent un rôle crucial, étant citées comme ressource complémentaire majeure (n° 1 ou n° 2) par 14 à 18 % des associations.

### Le rôle marginal des partenaires privés et de l'Europe :

Ces ressources restent très secondaires, les partenaires privés ne dépassant pas 6,68 % même en troisième ressource, et l'Europe oscillant entre 1 et 2 %.

# CARTOGRAPHIE DYNAMIQUE DES POSTES

## Des cartographies dynamiques des postes sont accessibles sur le site du Fonjep.

Ces cartes offrent la possibilité de filtrer les informations par région ou département, par type de postes, et par zones spécifiques d'implantation.

Les données sont les mêmes que celles utilisées pour l'édition de ce baromètre (données 2025 arrêtées au 31 janvier 2026).

## Vous pouvez donc :

- **Accéder à la carte nationale et filtrer par région**
- **Accéder à la carte de votre région et filtrer par département**
- **Filtrer par type de poste**  
(Fonjep « Guid'asso », Fonjep « Culture », Fonjep « ECSI », etc.)
- **Filtrer par zones spécifiques d'implantation**  
(QPV, ZFRF)

## Comment y accéder ?

- Rendez-vous sur le site du Fonjep, rubrique « Postes Fonjep » / « Baromètre »



Et sur les pages régionales : « Qui sommes-nous » / « Le Fonjep en région »

# MÉTHODOLOGIE DE COLLECTE ET D'ANALYSE DE DONNÉES

## Les analyses présentées dans ce baromètre reposent sur le croisement de trois sources de données complémentaires :

- L'outil de gestion des postes Fonjep (Extranet)
- Données comptables du Fonjep
- Une enquête adressée aux associations bénéficiaires de postes Fonjep en février/mars 2026. Échantillon : 2 261 répondants sur 6 472 sollicités, soit un taux de réponse de 35 %.

## Les données 2025 sont arrêtées au 31 janvier 2026.

### 1. Structure du dispositif et profil des titulaires

**Indicateurs** : Nombre de postes actifs et d'associations bénéficiaires, répartition par financeur (nombre d'unités), profil du salarié (genre, âge, ancienneté, niveau et domaines de diplômes).

**Source** : Outil de gestion des postes Fonjep (Extranet).

**Méthodologie** : Analyse statistique des données d'attribution saisies par les services de l'État et des données renseignées par les associations employeuses.

### 2. Réalité économique et ressources humaines des associations

**Indicateurs** : Budget annuel moyen et médian des structures, poids de la subvention dans le salaire chargé, effectifs salariés, bénévoles et volontaires (en ETP), étude longitudinale de ces indicateurs sur 4 ans.

**Source** : Outil de gestion des postes Fonjep (Extranet).

**Méthodologie** : Analyse statistique des données saisies par les associations. L'étude longitudinale (2022-2025) suit un échantillon constant de 3 861 associations bénéficiaires sans interruption sur 4 ans.

### 3. Subventions reversées

**Indicateurs** : Répartition des subventions par financeur (montants totaux reversés aux associations par le Fonjep pour le compte de la DJEPVA, la DGCS, la DGCL, le ministère de la Culture, le MEAE/AFD et les collectivités).

**Sources** : Données comptables du Fonjep.

**Méthodologie** : Consolidation des flux financiers mis en paiement au bénéfice des associations au cours de l'année 2025.

### 4. Impact territorial

**Indicateurs** : Échelles d'intervention, implantation et intervention en quartiers prioritaires (QPV) et zones rurales (FRR).

**Source** : Outil de gestion des postes Fonjep (Extranet).

**Méthodologie** : Les données d'implantation sont calculées par croisement géographique automatique via l'adresse du siège social. Les données relatives aux zones d'intervention (lorsqu'elles diffèrent du siège) sont saisies par les associations.

### 5. Missions, actions et financements complémentaires

**Indicateurs** :

- Répartition des missions des bénéficiaires : Part du temps de travail consacrée à l'intervention directe, la coordination ou l'accompagnement de réseau.
- Domaines d'actions : Sélection parmi 32 exemples d'actions concrètes (jusqu'à 4 choix possibles).
- Sources complémentaires de financement : Classement du Top 3 des ressources complétant la subvention Fonjep pour financer le poste concerné.

Source : Enquête qualitative 2026.

**Méthodologie** : Enquête adressée aux associations porteuses en février/mars 2026. Échantillon : 2 261 répondants sur 6 472 sollicités, soit un taux de réponse de 35 %.

En lien avec ses partenaires, le Fonjep assure la gestion financière, opérationnelle, et la promotion de plusieurs dispositifs de solidarité internationale financés par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et l'Agence française de développement (AFD). Quel que soit le public visé — jeunes ou adultes — l'objectif est de favoriser les engagements volontaires et solidaires en France et à l'international autour d'échanges interculturels, solidaires et durables.



JEUNESSES ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE (JSI)



VOLONTARIAT DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ET VSI DE RÉCIPROCITÉ (VSI et VSI-R)



VOLONTARIAT D'ÉCHANGES ET DE COMPÉTENCES (VEC)



ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE (ESCI)

Le Fonjep a participé à la 3<sup>e</sup> Conférence des Nations unies sur l'Océan (UNOC), en juin 2025, aux côtés de l'AFD et d'associations porteuses de postes Fonjep ECSI.



## SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

### Équipe

**Claire Beauquier,**  
**Diana Carvalho Ribeiro,**  
**Laure Kimbimbi,**  
*chargées de mission solidarité internationale*



[solidariteinternationale@fonjep.org](mailto:solidariteinternationale@fonjep.org)

## Eau de Coco : une distinction pour un engagement global en faveur de la solidarité



Lauréate du Prix des Droits de l'Homme 2025 pour son projet «L'École des Saphirs» à Madagascar, l'association Eau de Coco incarne la diversité et la complémentarité des dispositifs de solidarité internationale portés par le Fonjep pour le compte du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et de l'Agence française de développement (AFD).

Elle est en effet présente dans l'intégralité de nos programmes : association marraine «Jeunes et solidarité internationale» (JSI) historique, elle a franchi une nouvelle étape en 2025 en devenant, pour la première fois, lauréate du dispositif Volontariat de solidarité internationale (VEC). Si elle déploie des volontaires VSI auprès de l'ONG malgache Bel Avenir via La Guilde, elle porte également un poste Fonjep-ECSI dédié à l'éducation à la Paix, occupé **Stéphane Hamouis**, son directeur. Ce dernier revient ici sur cette dynamique multi-acteurs au service des droits de l'enfant et de l'émancipation par l'éducation.

### Votre projet «L'École des Saphirs» a été récompensé par le Prix des Droits de l'Homme en 2025. Comment avez-vous atteint un tel niveau d'excellence ?

Nous sommes très honorés par cette distinction décernée par la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH). Ce prix reconnaît l'impact direct de nos actions à Madagascar pour lutter contre la traite et l'exploitation des enfants dans les mines de pierres précieuses.

À ce jour, «L'École des Saphirs» a permis d'accompagner plus de 1 200 enfants vulnérables vers un nouvel avenir. Cette réussite n'est pas le fruit d'un travail isolé, mais d'un véritable «sport collectif». Nous agissons en synergie avec l'ONG malgache Bel Avenir, l'association des parents du village d'Antsoamadiro et de nombreux partenaires financiers et techniques. Dans un contexte où 90 % de la communauté dépend de l'économie informelle des mines, convaincre les familles de scolariser leurs enfants est un défi quotidien que nous relevons ensemble.

### En tant qu'« association marraine » des dispositifs de Jeunesse et Solidarité internationale (JSI), comment intégrez-vous votre approche de l'Éducation à la Paix (ESIP) dans l'accompagnement des jeunes ?

Notre approche ESIP s'inscrit dans le cadre de l'Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI), avec un accent particulier sur la Paix, un enjeu crucial et d'actualité. Pour nous, la mobilité internationale n'est pas un but en soi, mais un levier pédagogique puissant au service de cette Paix et de l'ECSI. En tant qu'association marraine JSI, notre rôle dépasse largement le cadre administratif. Nous aidons les jeunes à bâtir des projets éthiques et cohérents, où la rencontre interculturelle est centrale. Il s'agit de fonder l'échange sur le respect et

la compréhension des réalités locales. Cette préparation amène les jeunes à réfléchir à leur propre rôle dans la promotion de la Paix, une réflexion qu'ils approfondissent pendant leur séjour et à leur retour. C'est cette cohérence éducative globale qui donne tout son sens à notre mission.

### Vous affichez une forte insertion territoriale, notamment en Normandie. En quoi cette double dynamique — entre ancrage local et actions internationales — constitue-t-elle un moteur pour votre structure ?

Nos actions à Madagascar nourrissent directement nos contenus pédagogiques ici. Elles nous permettent d'illustrer concrètement les interdépendances mondiales auprès des jeunes que nous rencontrons. Cette dynamique nous permet aussi de diversifier les profils des participants (jeunes ruraux ou urbains, scolarisés ou non), favorisant ainsi une mixité sociale et territoriale. En évitant une vision unilatérale de la solidarité, nous mettons l'accent sur la valorisation des savoir-faire et la réciprocité. Ces échanges permettent à chacun de s'ouvrir, de se questionner et de se transformer.



Stéphane Hamouis (2<sup>e</sup> en partant de la gauche), et une partie de son équipe. Photo : Eau de coco.

# TEMPS FORTS 2025

## Mission de suivi au Maroc

Chaque année, le Fonjep évalue pour le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères l'impact des missions de volontariat et des projets de jeunes sur le terrain. En 2025, cet exercice s'est concentré sur le Maroc, territoire non visité depuis dix ans. Durant dix jours, l'équipe a rencontré 22 volontaires (VSI et VEC), visité 7 projets de jeunes et échangé avec le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France ainsi que France Volontaires. Ces retours d'expérience permettent d'affiner le pilotage des dispositifs et de valoriser les engagements citoyens.



Deux membres de l'équipe du Fonjep rencontrent la Fondation Spect'Act à Tiznit. Cette dernière a accueilli un JSI au printemps 2025.

- **Séminaire national des postes Fonjep-ECSI** les 6 et 7 février 2025, avec les titulaires des postes et les partenaires institutionnels pour partager les actualités du dispositif et sa cartographie 2024-2026. Des ateliers ont permis de définir des pistes d'action pour renforcer l'impact des initiatives et consolider la mutualisation d'outils au sein du réseau.
- **Le VSI a 20 ans !** Une rencontre a été organisée en mars par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et France Volontaires en présence de M. Thani Mohamed-Soilihi, ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé de la Francophonie et des Partenariats internationaux.
- **Mobilisation lors de l'UNOC à Nice.** En juin 2025, dix titulaires ECSI ont sensibilisé le public scolaire aux enjeux océaniques et à la solidarité internationale sur le pavillon de l'AFD. Grâce à des animations interactives et un plateau radio animé avec Making Waves, les élèves ont découvert les missions de terrain. Ces échanges, diffusés en podcasts, sont accessibles sur la chaîne YouTube du Fonjep.
- **Séminaire JSI-VVSI** des coordinations régionales et associations marraines du dispositif pendant deux jours en octobre 2025.
- **Rencontre nationale des associations lauréates du VEC** le 21 novembre 2025, et échange avec le ministère sur les aspects techniques et stratégiques de ce dispositif.

## EN SAVOIR PLUS

Rendez-vous sur [www.fonjep.org](http://www.fonjep.org) / solidarité internationale / ECSI et sur la chaîne YouTube du Fonjep pour écouter la série de 6 podcasts produits dans le cadre de l'UNOC.

# DISPOSITIFS JEUNESSE : JSI-VVSI et ISI

## ● Jeunesse et solidarité internationale (JSI) et Ville, vie, vacances et solidarité internationale (VVSI)

Les programmes JSI et VV-SI ont pour objectifs de permettre aux jeunes Français et aux jeunes des pays partenaires de se rencontrer, d'échanger et d'agir ensemble. Les projets coconstruits sont soutenus pour promouvoir les activités collectives, solidaires et durables, encourager l'action des organisations de jeunesse en faveur de la paix et de la cohésion sociale, et favoriser l'implication des jeunes dans la vie locale et la démocratisation des sociétés.

### Chiffres clés 2025

**1153 jeunes** se sont investis dans des projets JSI ou du VVSI dont 56,46 % de femmes et 43,54 % d'hommes.

**154 projets** ont été réalisés, dont 82 JSI et 72 VVSI, en lien avec des associations partenaires et des jeunes répartis dans 29 pays éligibles à l'aide publique au développement (situés en Afrique, en Amérique du Sud et en Asie). Les pays où se sont déroulés le plus de projets JSI/VVSI sont le Maroc et le Sénégal.

## Chiffres clés

**138** projets soutenus en 2025  
**13 544** jeunes bénéficiaires en 2025

### Chiffres clés du dispositif de 2020 à 2025

- Aide totale engagée : 3 166 702,61 €
- Nombre total de projets : 942
- Nombre total de jeunes bénéficiaires : 75 165

## Répartition des projets par région en 2025

Région	Nombre de projets JSI-VVSI	Nombre de projets ISI
Auvergne-Rhône-Alpes	25	14
Bourgogne-Franche-Comté	10	3
Bretagne	8	13
Centre-Val de Loire	2	2
Corse	0	0
Grand Est	8	17
Guadeloupe	0	5
Guyane	0	0
Hauts-de-France	17	10
Île-de-France	37	19
La Réunion	0	4
Martinique	0	0
Mayotte	6	3
Normandie	8	0
Nouvelle-Aquitaine	4	14
Occitanie	10	17
Pays de la Loire	7	8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	12	9

## ● Initiative pour la solidarité internationale (ISI)

Le dispositif Initiative pour la Solidarité internationale (ISI) a permis d'obtenir jusqu'à 4 000 € de subvention pour un projet d'éducation à la solidarité internationale, à l'interculturalité et à l'engagement citoyen porté auprès de jeunes jusqu'à 30 ans. L'année 2025 marque la fin de cet appel à projets, qui avait été lancé en 2020 dans un contexte de crise sanitaire.

# VOLONTARIAT DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE (VSI) ET VSI DE RÉCIPROCITÉ

Le VSI permet à des adultes de toutes nationalités de réaliser une mission d'intérêt général à l'étranger dans les domaines de la coopération au développement et de l'action humanitaire. Les domaines d'intervention peuvent porter sur l'enseignement, l'action sanitaire et sociale, l'information et la communication, le développement durable, la gestion de projet, etc.

Le VSI de réciprocité permet à des adultes résidant dans des pays partenaires de réaliser le même type de mission, en France.

## Chiffres clés VSI

**1 446 volontaires** en mission en 2025 (-7,8 % par rapport à 2024),

- dont 65 % de femmes et 35 % d'hommes
- L'âge moyen des volontaires est de 32 ans, le plus jeune volontaire a 21 ans, le plus âgé a 71 ans
- 89 % d'entre eux sont diplômés du 2e et 3e cycle universitaire 587 d'entre eux ont débuté leur mission en 2025

**En 2025, les missions se sont déployées dans 69 pays, et principalement :**

- Madagascar : 170 volontaires
- Le Cambodge : 133 volontaires
- Les Philippines : 101 volontaires

## Chiffres clés VSI de réciprocité

**211 volontaires de 31 nationalités différentes en mission en France**

- 52 % de femmes et 47 % d'hommes.
- L'âge moyen des volontaires est de 27 ans.
- 198 volontaires sont diplômés du cycle I, II, III.

Ces volontaires viennent principalement des pays suivants :

- Le Togo et le Tchad : 46 volontaires
- Le Sénégal : 21 volontaires
- Madagascar : 18 volontaires
- Le Bénin : 12 volontaires

Et les 3 principales régions françaises dans lesquelles ils réalisent leur mission sont :

- Île-de-France : 58 volontaires
- Auvergne Rhône Alpes : 48 volontaires
- Hauts de France : 22 volontaires

# ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE (ESCI)

Le dispositif Fonjep-ECSI permet de cofinancer pendant 3 ans des postes de titulaires dans des associations de solidarité internationale ou d'éducation populaire afin de développer auprès du grand public des actions de sensibilisation, d'information et de formation sur les questions de citoyenneté, de solidarité internationale et de développement.

## Chiffres clés

**84 postes** ont été attribués pour le triennal 2024 - 2026.

**6 postes** complémentaires ont été créés en 2025.

**74 %** des associations affirment que l'obtention du financement Fonjep - ECSI leur a permis de lever d'autres fonds pour mener leurs actions d'ECSI.

## EN SAVOIR PLUS

Rendez-vous sur [www.fonjep.org](http://www.fonjep.org), rubrique « solidarité internationale ».



# VOLONTARIAT D'ÉCHANGES ET DE COMPÉTENCES (VEC)

Le Volontariat d'Échanges et de Compétences (VEC) est un dispositif de volontariat dédié au partage d'expertise et au transfert de compétences, permettant à des personnes ne pouvant s'engager sur une longue durée de contribuer néanmoins à des projets de solidarité internationale. Le VEC peut éventuellement s'articuler, lorsque cela est pertinent, avec des dispositifs existants tels que le congé de solidarité ou le congé de solidarité internationale. Dans tous les cas, les missions sont portées et encadrées par une association porteuse qui garantit la qualité, la pertinence et le bon déroulement des actions menées.

En 2025, les projets sélectionnés ont bénéficié d'un soutien financier compris entre 10 000 € et 80 000 €, pour des actions devant être réalisées entre avril 2025 et mars 2026. Par ailleurs, une subvention complémentaire de 75 000 € a été attribuée à l'association Union Rempart pour un projet en lien direct avec l'appel à projets VEC, visant à déployer des chantiers internationaux de bénévoles consacrés à la restauration du patrimoine.

## Chiffres clés

En 2025, 17 associations ont bénéficié d'une subvention pour des missions VEC.

**452** volontaires,

- Dont **54 %** de femmes et **46 %** d'hommes
- L'âge moyen des volontaires est de 49 ans

Plus de 78 % sont diplômés du 2e et 3e cycle universitaire, principalement dans les domaines des sciences humaines et sociales, des sciences et technologies, de l'économie, gestion et management.

Les missions durent de quelques jours à 12 mois. 75 % d'entre elles durent moins de 2 mois.

Plus de détails sur les volontaires et missions de VEC sur notre site internet, rubrique «Solidarité internationale — VEC».



Zoom sur

## VEC et écoconstruction

Le programme Écoconstruction France — Amérique latine, porté par l'association SEED, favorise la mobilité et l'engagement de volontaires — experts comme débutants — autour de pratiques de construction écologique et solidaire.

À travers l'organisation de chantiers participatifs en France et dans plusieurs pays d'Amérique latine, le projet encourage le transfert de savoir-faire, la diffusion de techniques durables et l'amélioration concrète de logements précaires ainsi que d'espaces collectifs. En renforçant la coopération internationale dans le domaine de l'écoconstruction, ce programme contribue à développer des compétences locales, à promouvoir des solutions respectueuses de l'environnement et à mobiliser des citoyens engagés dans des dynamiques de solidarité et de transition écologique.



Chantier participatif d'écoconstruction.  
Photo : Association SEED, 2025.

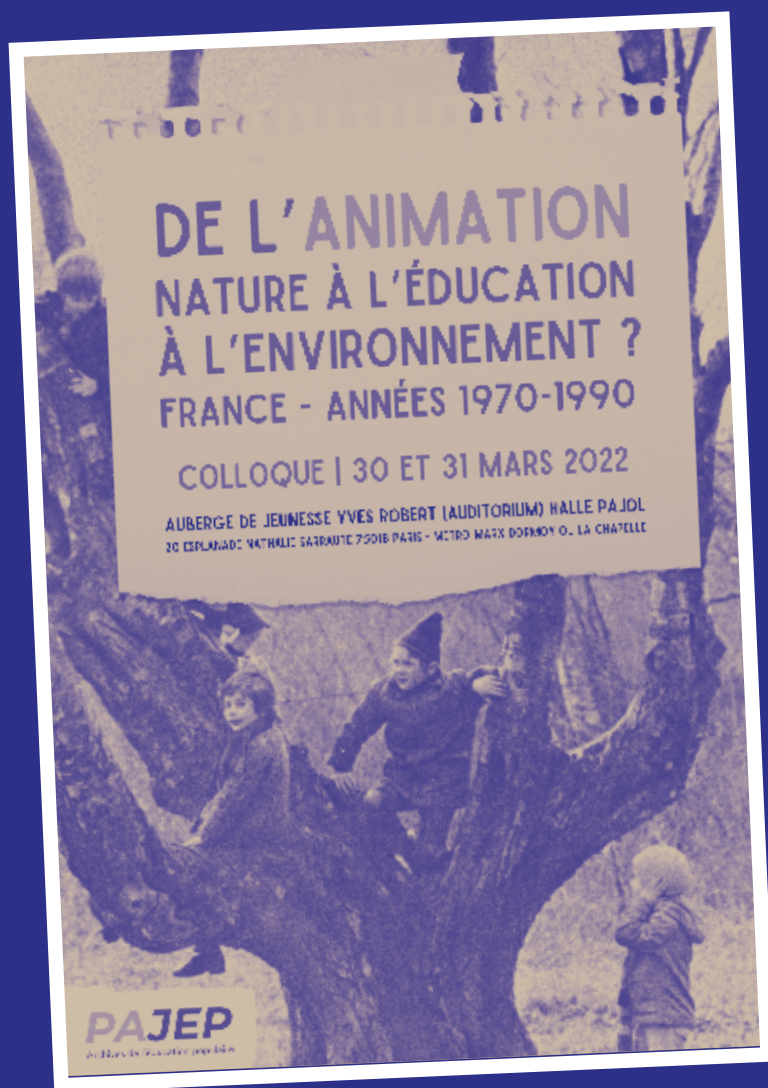
Le Pôle de conservation des archives des associations de jeunesse et d'éducation populaire (Pajep) agit pour la sauvegarde et la mise en valeur des archives privées de jeunesse et d'éducation populaire ayant un rayonnement national. Il est régi par une convention signée par six partenaires, dont l'Association des déposants aux archives de la jeunesse et de l'éducation populaire (Adajep), l'État (Service interministériel des Archives de France, direction de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative), les Archives départementales du Val-de-Marne et les Archives nationales. Le Fonjep assure la gestion administrative, logistique et budgétaire du PAJEP. Dans ses missions, le pôle s'appuie sur un comité scientifique et une commission d'entrée des fonds.

COLLECTE ET CONSERVATION  
DES ARCHIVES

CRÉATION D'OUTILS  
DE RECHERCHE

VALORISATION ET DIFFUSION  
DES ARCHIVES

ANIMATION, SENSIBILISATION  
ET CONSEIL



PAJEP

Équipe

Nils Bresson, chargé de mission

 [pajep@fonjep.org](mailto:pajep@fonjep.org)



**Laurent Besse** est historien et maître de conférences à l'IUT de Tours. Il participe au conseil scientifique du Pajep depuis 2009, et en assure la vice-présidence depuis 2025.

## Quel est le rôle exact du Pajep dans la préservation de la mémoire associative ?

Le conseil scientifique est une instance essentielle de concertation réunissant des chercheurs et des représentants des partenaires du Pajep. Notre mission est de réfléchir aux orientations stratégiques : orienter la collecte des archives, sensibiliser les déposants potentiels et valoriser ces fonds pour qu'ils ne restent pas des documents dormants. C'est avant tout un espace de rencontres privilégié mettant en relation directe le monde de la recherche et les militants associatifs.

## Concrètement, comment le Pajep aide-t-il les associations à faire vivre leur propre histoire ?

Notre action se déploie sur plusieurs fronts. Depuis 2003, nous organisons régulièrement des colloques avec un soutien financier, logistique et scientifique. L'aspect technique est tout aussi crucial : grâce au lien constant avec les archivistes, nous offrons un appui pour l'accès aux archives et leur numérisation. Cela permet de nourrir des expositions ou des publications rendant cette histoire accessible à un public très large, bien au-delà du seul cercle des spécialistes.

## Vous avez mené un travail de recherche sur l'histoire de l'éducation à l'environnement. En quoi ce projet illustre-t-il la méthode de travail du Pajep ?

Ce cycle, initié en 2017, montre notre capacité à mobiliser des acteurs institutionnels et associatifs. Après sept journées d'étude et un colloque en 2022, ce travail a abouti à des publications numériques, un numéro spécial de revue *Pour mémoire* et l'ouvrage *Éducation à l'environnement : une histoire et un dictionnaire*. Nous avons ainsi réussi à dépasser la recherche universitaire classique pour sensibiliser les associations concernées à leur propre histoire.

## La valorisation de l'image est au cœur de vos préoccupations. Pourquoi est-ce un enjeu si important pour le monde associatif ?

Les associations doivent impérativement valoriser leurs images, mais cette diffusion est souvent freinée par des obstacles techniques de numérisation ou des questions juridiques liées au droit à l'image. Le Pajep facilite ces démarches. Il y a urgence : nous constatons un manque criant de mémoire sur le travail produit dans les années 1960 et 1970. Si nous ne collectons pas ces traces maintenant, c'est tout un pan de l'histoire sociale qui risque de disparaître.

## Au-delà de l'aspect historique, diriez-vous que votre action revêt une dimension politique ?

Absolument. Nos activités — recherche, valorisation ou incitation au versement d'archives — s'alimentent les unes les autres dans une logique de coopération. L'enjeu est véritablement politique : il s'agit d'assurer la transmission de la mémoire militante. En sauvegardant ces archives, nous permettons aux engagements d'hier d'éclairer les luttes et les projets d'aujourd'hui.

## EN SAVOIR PLUS

Rendez-vous sur [www.fonjep.org](http://www.fonjep.org) dans la rubrique « Pôle archives PAJEP ».



## Le guide des sources du Pajep bientôt sur France Archives

---

Le Pajep et son archiviste ont travaillé sur le projet SCOPA de création d'une base de données partagée pour la valorisation de ses fonds en partenariat avec le Comité d'histoire de la politique de la ville. Après évaluation, et au regard des moyens à mobiliser, le Pajep et le Fonjep ont décidé de privilégier une plateforme publique existante : France Archives. Ce portail administré par le Service interministériel des Archives de France a notamment pour mission de regrouper les instruments de recherche de tous les services d'archives de France.

Le Pajep projette de créer sur cette plateforme une page dédiée aux archives des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire qui prolongera le travail déjà réalisé avec le guide des sources. Ce guide, créé en 2004 et enrichi continuellement depuis, recense et présente 700 producteurs d'archives, associations ou militants. Cela permettra une meilleure visibilité des archives auprès d'un plus large public et facilitera la recherche et la mise en valeur des associations nationales et locales.

## Universités populaires et éducation populaire

---

Le 6 novembre 2025, le Cédias-musée social et le Pajep ont réuni chercheurs, acteurs associatifs et citoyens pour une journée d'étude riche en réflexions sur l'avenir des universités populaires, avec la participation de Dominique Demangel, Patrick Chenu, Emmanuel Porte, et la contribution de Carole Christen.

Ce rendez-vous marquait l'aboutissement d'un cycle de travail débuté en juin 2025, explorant les défis de la gouvernance, du numérique et de l'ancrage historique de ces projets.

*(Voir la suite en page suivante).*



Zoom sur

## Le « sauvetage » du fonds des MJC Île-de-France

---

L'entrée des archives au Pajep s'effectue généralement par des dons ou dépôts des associations anticipés, mais parfois le contexte oblige à des sauvetages en urgence. Ce fut le cas en 2025 des archives de la Fédération régionale des MJC d'Île-de-France. Cette fédération a été placée en liquidation judiciaire en 2023. Ses archives n'ont pu être sauvées que grâce au dévouement des MJC de France et d'anciens salariés qui ont contacté le Pajep et permis une collecte en urgence. Pour prévenir cette situation, il est possible pour les associations de prendre contact avec le Pajep en amont ou même d'inscrire dans leurs statuts les dispositions à prendre concernant les archives en cas de dissolution ou de liquidation.



Travail dans les archives de la Fédération régionale des MJC d'Île-de-France. Photo : Agnès Seguin, Archives départementales du Val-de-Marne.

Les temps de co-construction ont identifié des pistes pour repenser le partage des savoirs :

- Diversité des lieux et des liens : développer des stratégies d'itinérance pour « aller vers » les habitants et renforcer l'ancrage territorial.
- Diversité des connaissances : comment croiser savoirs scientifiques et savoirs expérientiels ? L'objectif est de dépasser la figure de l'expert « descendant » pour favoriser l'esprit critique sur des sujets d'actualité comme l'IA ou l'écologie.
- Diversité des publics : l'inclusion ne s'arrête pas aux programmes. Elle doit s'étendre jusqu'aux instances décisionnaires des associations pour une réelle participation citoyenne.

Cette journée a réaffirmé que l'université populaire doit rester un espace de convivialité et d'émancipation, capable d'intégrer le numérique sans jamais sacrifier le lien social physique.

À noter : un numéro spécial de la revue Vie sociale sera consacré à ce sujet en automne 2026.



## 46e congrès de l'International Standing Conference for the History of Education (ISCHE)

Le 8 juillet 2025 à Lille, Laurent Besse, Denise Barriolade et Nicolas Palluau, membres du conseil scientifique du PAJEP, ont animé un panel au 46e congrès de l'ISCHE, sous le titre « Découvrir l'engagement extrascolaire des enseignants, XIXe-XXIe siècle : le Pôle des archives des associations de jeunesse et d'éducation populaire (PAJEP) ». Depuis 1999, les fonds conservés à Créteil dans le cadre du PAJEP documentent parmi les richesses associatives du pays, l'implication d'enseignants hors de leur temps de service dans l'éducation des enfants, des adolescents et des adultes.

Les archives montrent l'action d'enseignants investis dans des initiatives privées et complémentaires de l'action publique. Elles renseignent enfin l'univers pédagogique de plusieurs générations d'enseignants qui ont contribué, par leur engagement éducatif extrascolaire, à transformer l'école.



## Fiches pédagogiques Mémojep de l'Adajep

L'archiviste du Pajep a pour mission d'accompagner et conseiller les associations dans la gestion de leurs archives. Cela passe notamment par un appui à l'Adajep et à son projet « L'histoire se construit aujourd'hui », qui vise à outiller les associations partout en France. En 2025, l'archiviste du Pajep a ainsi contribué à la rédaction de deux nouvelles fiches pédagogiques Memojep pour éclairer les associations sur deux sujets : choisir entre don et dépôt d'archives lors d'un versement à un service d'archives public et le traitement des objets dans les fonds d'archives. Eh oui, les objets peuvent aussi être conservés !

**MÉMOJEP**

L'histoire se construit aujourd'hui

**N°15** Juin 2025

**DANS MON ASSO,  
ON HÉSITE ENTRE DONNER  
ET DÉPOSER NOS ARCHIVES**

**COMMENT FAIRE ?**

**123**  
Se concerter en instance

**REPÈRES**

Les services publics d'archives

**TÉMOIGNAGE**

Virginie Authroy-Guilhard,  
chargée de mission de  
la Fédération des centres  
sociaux de la Vienne

« Nos archives, on y tient, on souhaite les conserver au mieux. »

Pour sauvegarder la mémoire et l'histoire de notre association, il faut en confier les archives à un service public d'archives, nous en sommes convaincus. Mais comment choisir entre le dépôt et le don ?

**COMMENT FAIRE ?**

SE CONCERTER EN INSTANCE

Après avoir décidé de sauvegarder les archives de l'association, il faut choisir la modalité adaptée. Le plus pertinent est de confier ses documents à un service public d'archives. Mais comment cela se passe-t-il d'un point de vue légal ? Quelles sont les options proposées et les conséquences ?



## Éducation à l'environnement : une histoire et un dictionnaire

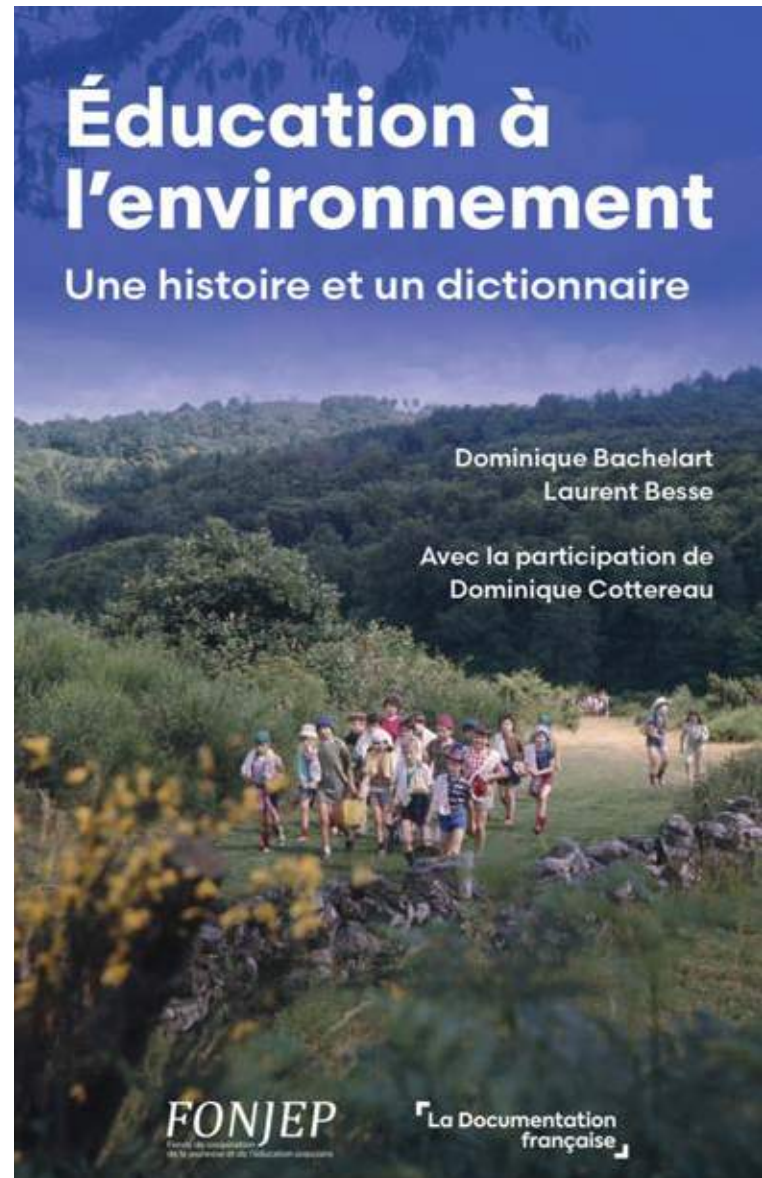
*Auteurs : Dominique Bachelart et Laurent Besse,  
avec la participation de Dominique Cottereau*

Quatrième titre de la **Collection Fonjep** à la Documentation française, ce livre paru en octobre 2025 est l'aboutissement d'un ambitieux cycle de recherche menée dans le cadre du Pajep (Pôle des archives de la jeunesse et de l'éducation populaire) depuis 2016, incluant six journées d'étude et le colloque national de 2022.

En s'appuyant sur les fonds d'archives et les témoignages d'acteurs, l'ouvrage lève le voile sur les débuts de l'éducation à l'environnement en France entre 1970 et 1990.

Conçu comme un manuel accessible, il est enrichi d'un dictionnaire de plus de cent entrées éclairant les notions clés, les acteurs pionniers et les évolutions institutionnelles qui ont façonné les pratiques actuelles.

En mettant en lumière cet héritage pédagogique — de l'animation nature des années 70 au tournant du développement durable —, cet ouvrage permet aux professionnels, militants et formateurs d'aujourd'hui de mieux comprendre les fondements de leurs métiers et de réaffirmer la place de l'éducation populaire face aux défis écologiques du XXI<sup>e</sup> siècle.



## EN SAVOIR PLUS

Retrouvez les ouvrages de la collection Fonjep sur  
<https://www.fonjep.org/editions>





Dans le cadre de sa mission de soutien au projet du conseil d'administration, le Fonjep accompagne les réflexions des associations de jeunesse et d'éducation populaire et des pouvoirs publics sur les grands enjeux de demain et les transformations sociales qui les accompagnent. Cette ambition se concrétise par le déploiement de deux types d'initiatives complémentaires : des espaces de dialogue prospectif et des démarches de recherche-action participatives.

L'exercice 2025 marque une étape de maturité et d'essaimage pour ces travaux :

- L'expérimentation « JEP'Eval », lancée en décembre 2023, est entrée dans une phase active de production d'enseignements. Ce dispositif, qui mobilise 10 terrains d'expérimentation et 5 équipes de recherche, permet de documenter le travail réel et invisible des acteurs de terrain.
- Le kit « JEP'Ambitions », outil pratique issu de sept années de travaux sur les modèles socio-économiques, a connu une accélération significative de sa diffusion en 2025, avec près de 1 200 exemplaires distribués et un effort soutenu d'accompagnement à la prise en main.
- Le cycle des rencontres PROJEP a poursuivi sa mission d'exploration des défis contemporains à travers cinq rendez-vous majeurs en 2025.

Le Fonjep continue ainsi de forger des cadres de pensée partagés et des outils concrets pour renforcer les projets associatifs de jeunesse et d'éducation populaire et pour éclairer les politiques publiques.

JEP'EVAL : l'équipe de Big Bang Ballers et la ville de Grenoble au travail avec Atémis.



## RECHERCHE / ACTIONS PROSPECTIVE



contact@fonjep.org

# Près de 1 200 kits JEP'Ambitions distribués

Le déploiement du kit, outil pratique destiné à explorer les modèles socio-économiques associatifs, a connu une accélération significative au cours de l'exercice 2025.

À la fin de l'année 2025, **1 198 kits** ont été distribués sur un stock initial de 1 500 exemplaires.

## • Profil des bénéficiaires :

**704 kits** ont été remis à des associations.  
**370 kits** ont été transmis aux réseaux Guid'Asso via les services de l'État.  
**127 kits** ont été distribués directement aux services de l'État.

Il reste **302 kits en stock**, dont la distribution est prévue pour 2026, principalement via les comités régionaux et les services de l'État.

## Premiers résultats et enseignements

L'année 2025 a été marquée par un effort soutenu pour accompagner la prise en main de l'outil par les acteurs de terrain.

- **Webinaires d'accompagnement :** Entre fin août 2024 et décembre 2025, 11 webinaires ont été organisés. Coanimés par Pascal Desclos (Valorémis) et le Fonjep, ils ont réuni 205 participants (associations et services de l'État) autour de présentations techniques, de sessions de questions-réponses et de partages d'expériences.
- **Ateliers en région :** La dynamique s'est également déployée sur le terrain avec 17 présentations et ateliers de découverte organisés dans 13 régions. Ces événements, tenus lors de comités régionaux ou de rencontres à l'initiative de partenaires, ont touché plus de 600 participants, dont 78 représentants des services de l'État.

## Répartition des kits sur le territoire

Régions / territoires	Total	Services État	Guid' asso via DRAJES	Autres associations
Auvergne-rhône-alpes	119	13	28	78
Bourgogne franche-comté	61	9	25	27
Bretagne	51	6	11	34
Centre val de loire	46	7	19	20
Corse	10	3	5	2
Grand est	82	11	32	39
Guadeloupe	8	2	4	2
Guyane	4	4	0	0
Hauts de france	87	6	43	38
Ile de france (hors têtes de réseau)	86	9	20	57
La réunion	12	2	4	6
Martinique	17	2	4	11
Mayotte	3	2	3	-2
Normandie	43	6	10	27
Nouvelle aquitaine	90	13	34	43
Nouvelle-calédonie	7	4	4	-1
Occitanie	127	14	96	17
PACA	55	8	12	35
Pays de la loire	58	6	16	36
Têtes de réseau nationales	225	0	0	225
Autres partenaires	7	0	0	0
<b>Total</b>	<b>1198</b>	<b>127</b>	<b>370</b>	<b>694</b>

En savoir plus : [www.fonjep.org](http://www.fonjep.org) dans la rubrique « Actions du Fonjep / Modèles socio-économiques ».





Le Mouvement associatif des Hauts-de-France accueille la livraison des kits JEP'Ambitions.

# « JEP'ÉVAL » : EXPÉRIMENTER L'ÉVALUATION COCONSTRUITE

L'expérimentation sur l'évaluation coconstruite, baptisée « JEP'Eval », est une démarche de recherche-action participative lancée par le Fonjep en décembre 2023. Elle fait suite à sept années de travaux sur les modèles socio-économiques (MSE) qui avaient révélé la nécessité de transformer l'approche de l'évaluation.

## Objectifs et ambitions du projet

L'ambition centrale de JEP'Eval est de dépasser l'évaluation subie et perçue comme un contrôle pour construire des processus qui respectent l'initiative associative tout en permettant un contrôle légitime des fonds publics.

- Changement de paradigme : Passer d'une mesure de conformité à une révélation de la valeur créée par l'action associative.
- Dialogue renouvelé : Faire de l'évaluation un sujet de négociation et de coopération entre l'État, les collectivités et les associations.
- Reconnaissance de l'invisible : Documenter le « travail réel » souvent non valorisé, comme l'écoute, le maillage territorial ou l'animation.

## Un dispositif de 10 terrains d'expérimentation

Le dispositif repose sur une coresponsabilité entre chercheurs et praticiens.

- Participants : 5 équipes de recherche et 10 « terrains d'expérimentation » sélectionnés parmi 33 candidatures d'équipes de terrain.
- Diversité territoriale : Les terrains couvrent 6 régions et différents échelons (5 locaux, 2 départementaux, 2 régionaux et 1 national).
- Objets évalués : Ils sont variés, allant de l'inclusion sociale par le sport à l'animation de réseaux nationaux, en passant par l'accessibilité des sciences ou l'émancipation d'un centre social.

## Premiers résultats et enseignements

Le séminaire d'octobre 2025 a permis de dégager sept enseignements majeurs :

- 1 **Réappropriation de la fonction évaluative** : les associations intègrent l'évaluation comme un levier de pilotage et d'apprentissage collectif au quotidien.
- 2 **Logique de co-engagement avec les financeurs** : ces derniers ne sont pas seulement des contrôleurs, mais des co-acteurs de la réflexion sur la valeur produite.
- 3 **Co-définition de l'objet** : contrairement aux méthodes classiques, l'objet de l'évaluation n'est pas figé au départ, mais se construit durant la démarche, permettant de traiter des sujets plus systémiques.
- 4 **Valorisation du travail immatériel** : la démarche rend visibles des pans entiers de l'activité associative habituellement ignorés (ex. : temps de préparation, médiation informelle).
- 5 **Effets d'outillage** : les structures ont créé et pérennisé leurs propres outils (fiches réflexives, grilles d'observation) adaptés à leurs réalités.
- 6 **Mise en débat des tensions** : l'évaluation devient un espace politique où les conflits de logique (associative vs institutionnelle) sont assumés et productifs.
- 7 **Fonction stratégique confirmée** : elle aide à construire de nouvelles alliances et à repositionner les associations dans la négociation des politiques publiques.

## La série de podcasts « Évaluons pour évoluer ensemble »

---

Cette série constitue un axe majeur de la stratégie de transfert des acquis. Elle donne la parole aux acteurs (salariés, bénévoles, financeurs, chercheurs) pour proposer des retours d'expériences utiles à tout collectif.

Deux épisodes ont été produits en 2025 :

- **Épisode 1** : « L'évaluation des actions associatives : c'est quoi le problème ? » : Ce podcast explore la genèse du dispositif et met en lumière l'opposition entre la logique financière de contrôle et la réelle création de valeur. Il souligne comment des dispositifs trop formels peuvent paradoxalement détruire de la valeur.
- **Épisode 2** : « Qu'est-ce qu'un dialogue pluraliste au cœur d'un processus coconstruit d'évaluation ? » : Cet épisode déconstruit l'évaluation comptable pour présenter une approche basée sur la valeur relationnelle. Il insiste sur le fait que le dialogue est une construction collective nécessitant la reconnaissance de l'altérité et l'implication de chaque acteur comme « co-chercheur ».

À terme, la série comptera près de 10 épisodes traitant de thématiques comme le financement, la pratique réflexive ou le rôle du tiers facilitateur.

## Calendrier et perspectives

---

**Juin 2026** bilan des expérimentations et ateliers pratiques en marge de l'assemblée générale du Fonjep.

**Automne 2026** Événement national de clôture et présentation de la synthèse globale du bilan.

## EN SAVOIR PLUS

Rendez-vous sur [www.fonjep.org](http://www.fonjep.org) dans la rubrique « Actions du Fonjep / Évaluation ».



# Les rencontres Projep 2025 : penser l'action associative

**Le cycle PROJEP a poursuivi en 2025 sa mission d'exploration des défis contemporains de l'éducation populaire, avec un accent particulier sur la transformation des pratiques d'évaluation.**

## Transformation de l'évaluation

---

Ces deux rencontres visaient à débattre de la façon dont l'évaluation peut devenir une démarche « révélatrice » de la valeur des actions associatives à travers le dialogue et la co-construction.

- **Évaluer les actions associatives** : comment et avec qui ? (PROJEP #18, 28 mars 2025).
- **Évaluation** : des questionnements incontournables à partager pour agir dans la complexité (PROJEP #21, 13 juin 2025).

## Transmission et émancipation

---

Deux rencontres Projep ont exploré la transmission comme une pratique vivante et réflexive, reliant l'histoire des utopies pédagogiques de l'éducation populaire aux défis contemporains, notamment l'urgence climatique.

- **Transmissions** : entre héritage(s) et émancipation ! (PROJEP #19, 12 juin 2025).
- **Éducation à l'environnement & éducation populaire**, une histoire et des perspectives (PROJEP #22, 8 décembre 2025).

## Coopération et partenariats

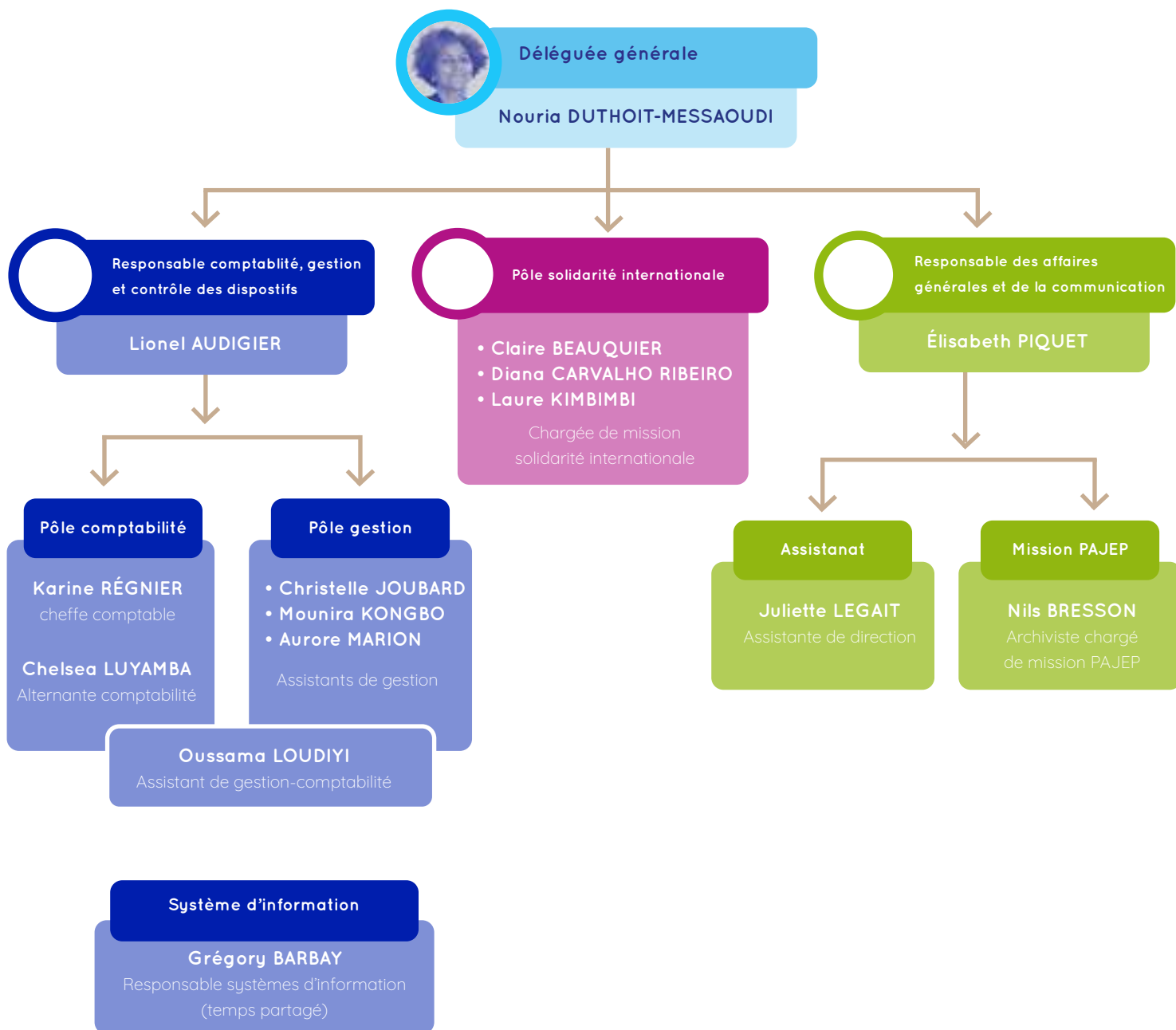
---

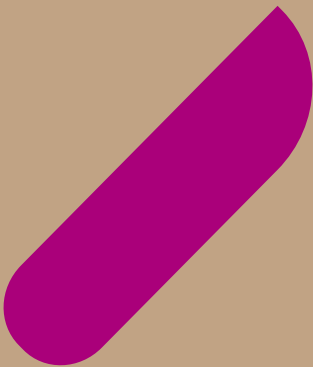
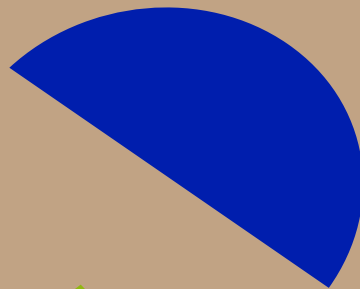
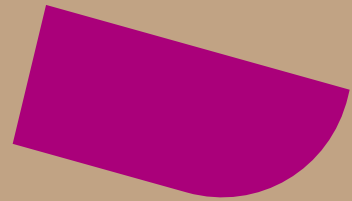
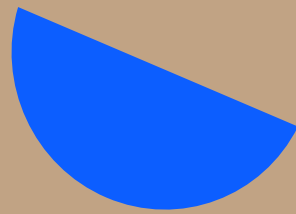
Les échanges ont porté sur la nécessité de construire des relations équitables entre les pouvoirs publics et les associations pour soutenir le secteur face à sa fragilisation structurelle tout en respectant son autonomie.

- **Quels partenariats pour construire des relations équitables et durables dans le champ de l'éducation populaire ?** (PROJEP #20, 12 juin 2025).

# ÉQUIPE

Mise à jour : juin 2026





# GLOSSAIRE DES SIGLES

**ADAJEP** : Association des déposants aux archives de la jeunesse et de l'éducation populaire.

**AFD** : Agence française de développement.

**ANCT** : Agence nationale de la Cohésion des Territoires.

**CNAF** : Caisse nationale d'allocations familiales.

**CNAHES** : Conservatoire national des archives de l'éducation spécialisée et de l'action sociale.

**CRAJEP** : Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire.

**DGCL** : Direction générale des Collectivités locales.

**DGCS** : Direction générale de la Cohésion sociale.

**DGDCER** : Direction générale de la Démocratie culturelle, des Enseignements et de la Recherche.

**DJEPVA** : Direction de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative.

**DRAC** : Direction régionale des Affaires culturelles.

**DRAJES** : Délégation régionale académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports.

**DREETS** : Direction régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités.

**ECSI** : Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale.

**ISI** : Initiative pour la Solidarité internationale.

**JEP** : Jeunesse et éducation populaire.

**JSI/VVSI** : Jeunesse, solidarité internationale / Ville, vie, vacances solidarité internationale.

**MEAE** : Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

**PAJEP** : Pôle de conservation des archives des associations de jeunesse et d'éducation populaire.

**QPV** : Quartiers politique de la ville.

**SDJES** : Service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports.

**VEC** : Volontariat d'échanges et de compétences.

**VSI** : Volontariat de solidarité internationale.

**VSI-R** : Volontariat de solidarité internationale de réciprocité.

**ZFRR** : Zones France ruralités revitalisation.





## Le Fonjep : un espace de co-construction au service des projets associatifs

Le Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep) est un organisme cogéré par l'État, les collectivités et les associations depuis 1964.

Il agit en tant que tiers payeur pour la gestion administrative et le **versement des subventions d'appui au projet associatif** (dites « postes Fonjep »), dont l'attribution et le pilotage relèvent des ministères financeurs. En 2025, ce dispositif soutient 8 642 postes au sein de 5 244 associations.

En complémentarité de cette mission principale, l'action du Fonjep se déploie sur :

- **La solidarité internationale** : le Fonjep gère et anime 4 dispositifs de solidarité internationale en lien avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères,
- **La valorisation de la mémoire de l'action associative** : le Fonjep assure l'animation et le portage administratif du Pôle de conservation des archives des associations de jeunesse et d'éducation populaire (Pajep) qui rassemble 6 partenaires institutionnels et associatifs,
- **La recherche et la prospective** : le Fonjep expérimente et développe des pistes d'action nouvelles en lien avec ses partenaires associatifs, institutionnels et avec des équipes de recherche pour répondre aux enjeux auxquels font face les associations de jeunesse et d'éducation populaire (recherches-actions, tables rondes, productions d'outils pédagogiques).